

LE P-DG DE SONATRACH LIMOGÉ

Lire en page 6

TIZI-OUZOU

DEUX TRAFIQUANTS
DE FAUX BILLETS
ARRÊTÉS À OUAGUENOUN

Page 9

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 865 Jeudi 14 janvier 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BEJAIA

TROIS TERRORISTES
ABATTUS PRÈS
DE BÉNI-MANSOUR

Page 23

GRÈVE À LA SNVI ET ARCELOR MITTAL

BOUTEFLIKA TANCE SIDI SAID

Lire en page 5



Phs / Midi Libre

CAN 2010 : ALGÉRIE - MALI CE SOIR À 17H00 À LUANDA

LES VERTS DOS AU MUR

Lire en page 3

LES MONDIALISTES AFRICAINS À LA PEINE

La CAN de toutes les surprises

La Coupe d'Afrique des Nations, CAN 2010, a tenu toutes ses promesses en terme de surprise sur le plan footballistique. Depuis le premier jour de cette prestigieuse compétition internationale africaine, les téléspectateurs du monde entier ont eu droit à des scénarios réellement inattendus. Le match d'ouverture a tenu en haleine les amoureux du football jusqu'à la dernière minute de la rencontre.

PAR AMEL BENHOCINE

Un parité renversante (4-4) a été partagée entre le pays hôte, l'Angola, et le Mali. En revanche, qualifiés de grands favoris, les mondialistes africains participant à ce tournoi, ont connu des fortunes diverses faites surtout d'échecs et de ratés. En effet, Sur les cinq mondialistes, trois sélections sont complétement passées à coté de leur sujet. Un début raté étonnamment inexplicable. Le Malawi a balayé nos Fennecs «méconnaissables» lors de leur entrée en scène par trois buts à zéro. Le Burkina-Faso a accroché les géants de la Côte d'Ivoire, les obligeant à partager les points du nul. Et enfin, le Nigeria, tant redouté, s'est vu écrasé et étouffé par une Egypte plus que jamais sereine. Le double tenant du titre a battu le Nigeria par trois buts à un, son adversaire



Surprises et revirement de situation ont marqué le début de cette CAN 2010.

Ph.D. R.

le plus sérieux dans le groupe C. Ceci dit, cette entrée «timide» des mondialistes africains dans cette CAN 2010 réjouit particulièrement leurs adversaires du mondial d'Afrique du Sud, qui profitent de l'occasion pour superviser leurs rivaux directs et en connaître davantage sur leur qualité de jeu. En effet, le peuple Algérien a été des plus déçus de la prestation des poulains de Saâdane, lundi dernier face au Malawi.

Cette équipe, peu connue, a réussi l'exploit de battre nos mondialistes par un large score. Il faut dire que les conditions climatiques, qui ont caractérisés le premier

match des verts, ont été éprouvantes pour les joueurs.

Cette défaite amère oblige ainsi les coéquipiers de Ziani à remporter les deux derniers matchs restants, prévus face au Mali et l'Angola, pour s'assurer une place au deuxième tour de cette CAN 2010. D'un autre côté, les coéquipiers de Drogba ont été également surpris par une solide équipe du Burkina-Faso. Un match intervenu dans des circonstances particulières, notamment, le retrait de l'un de leurs adversaires, le Togo, victime d'une fusillade meurtrière.

D'ailleurs, les Ivoiriens ont expliqué la stérilité du jeu et le manque de concentration par l'état psychologique des joueurs des deux sélections, affectés par le décès des Togolais. Par ailleurs, le Nigeria, favoris du groupe C, a également raté son entrée en lice. Et pourtant, ils avaient ouvert le score dès la 12e minute mais la cohésion des Egyptiens a eu raison des failles collectives des coéquipiers de John Obi Mikel. Affectés par l'amère désillusion de Khartoum face à une grande sélection d'Algérie, les Egyptiens ont éprouvé un profond besoin de se surpasser sous les regards des milliers de téléspectateurs. Ils ont pratiquement bien mené leur match de bout en bout, réussissant à inscrire trois buts et ce, dépit de l'absence de leur meilleur joueur, Mohamed Aboutrika. Selon les spécialistes du ballon rond, les mondialistes ont très mal débuté ce tournoi africain du fait que l'ensemble des joueurs pense davantage au mondial d'Afrique du Sud.

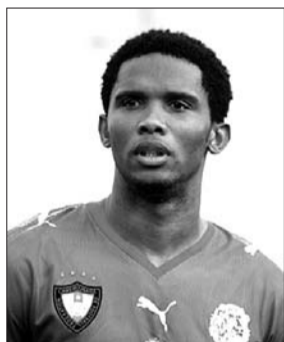
D'autres attestent que l'échec des géants du football africain, en ce début de CAN, est dû à la montée en puissance des petites équipes africaines, comme le Malawi, Burkina-faso et bien d'autres. Ces petites sélections comptent dans leurs rangs des joueurs évoluant dans les championnats locaux.

Ce qui fait qu'ils sont habitués à la chaleur et l'humidité du continent contrairement aux Ivoiriens, Nigériens et Algériens dont la plupart évoluent en Europe.

A. B.

GROUPE D

Le Cameroun au complet pour affronter le Gabon



L'entraîneur de l'équipe du Cameroun Paul Le Guen, pourra compter sur la totalité de son effectif pour affronter, mercredi soir, le Gabon dans le cadre du premier match du

groupe D de la Coupe d'Afrique des nations en Angola (CAN-2010). Le Pr. Atchou, responsable du staff médical, a en effet rassuré sur l'état de santé de Samuel Eto'o et d'Alexandre Song ménagés, mais également de Stéphane Mbia qui avait pris un coup contre le Kenya en match amical (victoire des Lions indomptables 3-1) "Les blessés légers sont tous rétablis et Paul Le Guen pourra compter sur tous ses joueurs", a-t-il dit. Le Cameroun, revigoré depuis l'arrivée du technicien français Paul Le Guen, n'a pas caché ses ambitions de remporter un cinquième titre africain. Les Lions indomptables évoluent dans le groupe D aux côtés du Gabon, de la Tunisie et de la Zambie.

APS

L'Egypte en tête de groupe



PAR MEHDI YAMANI

Dans le cadre du deuxième match du groupe C le Mozambique défait le Bénin. Dans la lignée d'une CAN riche en buts, ce match a offert quatre buts pour porter le total des buts inscrits à 19 en 5 matchs. Mais si le match a été riche en réalisations, il a été de moins bon niveau que celui du somptueux Egypte - Nigeria.

Les deux équipes ont, en effet, commis beaucoup de fautes techniques et beaucoup d'approximations, et éprouvé énormément de mal à construire, pour un score final de 2 buts surtout qui reflète la physionomie de la rencontre. Le Bénin peut néanmoins s'en vouloir car après avoir mené 2 à 0 au bout de 20 minutes, grâce à un penalty, les coéquipiers de Sességnon se sont fait

rejoindre peu avant l'heure de jeu.

Les écureuils se sont relâchés et ont bien tenté de redémarrer après l'égalisation du Mozambique, mais à court de jus et sous une chaleur difficilement gérable, n'ont pas eu les ressources nécessaires pour aller de l'avant. Et le maître d'orchestre qui aurait pu être le détonateur, Stéphane Sességnon, a souvent

voulu faire la différence tout seul, et a perdu en efficacité.

Ce match nul fait les affaires de l'Egypte qui s'est imposée 3 buts à 1 face au Nigeria et qui prend donc seule la première place du groupe. Le double tenant du titre, n'a pas manqué son premier match de Coupe d'Afrique des Nations en dominant le Nigeria par 3 buts à 1.

Rapidement menés au score suite au but d'Obasi (12ème), les Pharaons ont su hausser leur niveau de jeu pour égaliser à la 34ème par Meteab, prendre l'avantage à la 55ème par Hassan et enfoncer le clou par Naguy Gedo à la 87ème. Cette victoire permet à l'Egypte de s'emparer de la 1ère place du groupe C.

M. Y.

Classement des buteurs après la troisième journée

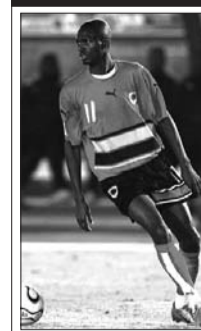
Dix-neuf buts ont été inscrits depuis le début de la 27e Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2010) qui se déroule actuellement en Angola. A l'exception du match Côte d'Ivoire-Burkina Faso, aucune rencontre ne s'est terminée sur un score vierge. Cette CAN s'annonce prolifique en buts. Après trois journées, le classement des buteurs est toujours dominé par le Malien Seydou Keïta et l'Angolais Amado Flavio qui comptent chacun deux buts.



Classement: Deux buts :
Seydou Keïta (Mali), Amado Flavio (Angola)

Un but : Kanouté, Yattabaré (Mali), Gilberto, Manucho (Angola), Mwafulirwa, Kafoteke, Banda (Malawi), Obasi (Nigeria), Meteeb, Hamed Hassan, Gedo (Egypte).

Angola : Gilberto incertain



Le milieu de terrain Dede est forfait pour le match de l'Angola contre le Malawi jeudi dans la Coupe d'Afrique des nations, tandis que son coéquipier Gilberto, également milieu, est incertain, selon l'encadrement des Palancas Negras. Les deux joueurs se sont blessés lors du match d'ouverture dimanche face au Mali (4-4). Dede est sorti à la 25e minute (contracture à une cuisse) et Gilberto à la 81e (nature de la blessure non précisée). L'Angola affronte aujourd'hui le Malawi qui a fait sensation lundi en écrasant l'Algérie 3-0.

LES BURKINABÉS BLOQUÉS À CABINDA

Les Burkinabés, qui doivent disputer leur dernier match de poule contre le Ghana, sont bloqués à Cabinda. En raison des mesures prises par l'organisateur pour la sécurité des équipes engagées, l'équipe du Burkina Faso est bloqué à Cabinda, là même où l'équipe du Togo avait subi une attaque meurtrière. Gualbert Kaboré, entraî-

neur adjoint des Etalons, le déplore : "Là, on va rester à Cabinda au moins jusqu'à samedi matin, après le match entre le Ghana et la Côte d'Ivoire vendredi. Les organisateurs ont pris des mesures draconiennes et pour sortir on doit être accompagné par le personnel de sécurité. Cela nous complique la vie."

● Jeudi 14 janvier

Algérie - Mali (17h)
Angola - Malawi (18h30)

● Vendredi 15 janvier

Burkina Faso - Togo (16h)
Ghana - Côte d'Ivoire (18h30)



GROUPE A (2E JOURNÉE) : ALGÉRIE – MALI, AUJOURD'HUI

L'EN DOS AU MUR

Rendez-vous est pris pour l'équipe nationale qui affronte le Mali, aujourd'hui, au stade du 11 novembre de Luanda, pour son second match de la CAN-2010.

PAR ABDOU SEGHOUANI

Un match très spécial compte tenu des données spécifiques qui caractérisent le groupe A. Mais aussi de la situation peu confortable dans laquelle s'est mise la bande à Rabah Saadane, après la cuisante défaite face au Malawi (3-0). Classée dernière du groupe, la sélection nationale n'a d'autres choix que de rebondir dans ce match qui aura un caractère particulier.

Il s'agit, pour Chaouchi, Mansouri, Belhadj, Matmour, Bougherra et les autres de se réconcilier avec les millions d'Algériens après la « douche froide » subie lundi dernier. Il s'agit, aussi, pour le groupe Algérie de se rechanger également auprès de l'opinion africaine et internationale en collant avec leur statut de Mondialiste et de favoris de l'épreuve continentale. C'est, donc, une équipe algérienne dos au mur qui sera aujourd'hui sur le terrain pour cette deuxième journée face au Mali. Des joueurs algériens méconnaissables face au Malawi, sans aucune envie de gagner, absence totale de combativité, à bout de force. Tant de questions sans



Le sursaut d'orgueil des Verts aura-t-il lieu ?

réponses, ce qui donne à ce match face au Mali les allures d'une rencontre de vie ou de mort pour l'EN. Personne ne doit ignorer ce que le public algérien attend.

Tout le monde, joueurs et staff technique, semble avoir décodé le message selon les informations en provenance d'Angola. A commencer par le coach : « Ce sera une équipe avec un nouveau visage, on va jouer pour gagner », a-t-il dit avant

le match. De son côté, le sélectionneur du Mali, le Nigérian Stephen Keshi, a estimé que c'est un match très spécial. Si les Verts savent à quoi s'en tenir, l'entraîneur du Mali reste sur ses gardes : « Il faut se méfier de l'Algérie qui a le potentiel de se racheter. On ne peut pas la juger sur le seul match face au Malawi. Contre nous, ce sera un autre match, une partie très spéciale, une sorte de finale pour les Algériens ».

Un match qu'il faut absolument gagner selon Keshi : « La clé de la victoire face à l'Algérie sera la concentration du début jusqu'à la fin du match ». Pour Saadane, il s'agit de « jouer notre football comme on sait le faire ». Face à l'Algérie, les Maliens savent que « ce sera différent ». Il n'est pas osé d'affirmer que chaque équipe va faire son entrée sur la pelouse pour obtenir la victoire et ceux sont là les déclarations des deux coachs.

Alors que l'EN se trouve dans l'obligation de l'emporter face au Mali, l'effectif sera amoindri par les défaillances du défenseur axial Anthar Yahia et du milieu offensif Mourad Meghni. Ils ne devraient pas être remis non plus pour le match face à l'Angola le 18. Selon Saadane, les deux joueurs ne sont pas encore totalement rétablis : « Il ne faut pas envisager leur participation lors des deux prochains matches du premier tour de la CAN », a-t-il dit. L'absence d'Anthar Yahia a coûté cher à l'EN face au Malawi. Incapable de le remplacer correctement, Samir Zaoui a été souvent dépassé par le jeu. Même cas de figure pour Madjid Bougherra qui a eu bien du mal à travailler en cohésion avec un nouveau coéquipier. Quel que soit le onze qui sera sur le terrain, aujourd'hui, l'EN n'a d'autres choix que de vaincre et se relancer. Ou perdre et être en proie au doute à moins de 6 mois du Mondial sud-africain.

A. S.

Nadir Belhadj : «Une grosse épreuve, le Mali !»

Après une entrée ratée, l'équipe nationale affronte, aujourd'hui, le Mali pour confirmer ou faire ses valises. Dans cet entretien accordé au Midi Libre à partir de l'Angola, l'arrière-gauche Nadir Belhadj reconnaît que ce sera un match difficile.

Midi Libre : La chaleur qui régnait à Luanda peut-elle constituer une excuse à votre mauvaise performance ?

N. Belhadj. C'est un vrai handicap pour nous de jouer sous une chaleur et une humidité pareilles. On a fait notre préparation dans le sud de la France et nous n'avons pas bien assimilé le changement climatique. Pour des joueurs habitués à

évoluer dans les championnats européens, jouer dans de telles conditions est vraiment difficile.

Face au Malawi, l'Algérie était-elle toujours sur son nuage de la qualification pour le Mondial ?

On nous en parle tellement de cette qualification ! Peut-être qu'inconsciemment, on y était toujours. En tout cas, l'équipe du Malawi nous a remis les pieds sur terre.

La presse algérienne affirme que la négociation des primes vous a perturbé, vrai ou faux ?

C'est complètement faux. La presse algérienne cherche des histoires à se mettre sous la dent. Nous avons rencontré notre président de fédération et toutes ces histoires de primes ont été réglées bien avant la compétition. Ce qui fait parler, c'est notre début de compétition raté. Mais cela peut arriver à toutes les équipes.

Aujourd'hui, vous retrouvez le Mali. Est-ce déjà un match-coupe-ret ?

Jouer le Mali sera une grosse épreuve pour nous. Les Maliens ont fait preuve d'une extraordinaire détermination en arrachant le match nul contre l'Angola (NDLR : mené 4-0, le Mali a inscrit quatre buts à dix minutes de la fin du temps réglementaire). De notre côté, on reste sereins et on est prêts à les affronter. Il nous faut absolument faire un résultat pour rester dans la compétition.

Qu'avez-vous ressenti en jouant dans un stade de 50 mille places presque vide ?

C'est choquant. On n'a pas l'habitude de jouer sans public. Ce n'est pas du tout l'image que j'avais de la CAN quand je la regardais à la télévision. On avait le sentiment de disputer un match à huis clos.

Entretien réalisé



Moh W./Midi Libre

INFOS - ARBITRAGE

L'Ougandais Ssegonga officiera Algérie-Mali

L'arbitre international ougandais Ssegonga Mohamed dirigera la rencontre Algérie - Mali, prévue jeudi à 17h, au stade du 11-Novembre de Luanda pour le compte de la deuxième journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne en Angola. Ssegonga sera assisté des Sud-Africains Molefa Enock et Ogbamariam Angessom d'Erythrée. Le quatrième arbitre sera Sechurn Rajindraparsad de l'île Maurice. Le commissaire au match est Thierry Kamach de Centrafrique. D'autre part, l'équipe algérienne jouera en tenue entièrement blanche, tandis que le Mali arborera un maillot vert, short jaune et bas rouges. La décision a été prise au cours de la réunion technique d'avant-match, qui s'est déroulée mercredi matin en présence des représentants des deux pays.

L'Algérie occupe la dernière place du groupe A après sa défaite face au Malawi (3-0) lors du premier match disputé le 11 janvier à Luanda.

APS

CAN- EN

Meghni et Antar out pour le 1^{er} tour

L'équipe nationale algérienne sera privée d'Antar Yahia et de Mourad Meghni pour les deux prochains matches de la CAN Orange Angola 2010, a annoncé Rabah Saadane. Le défenseur axial Antar Yahia, souffrant d'une inflammation à la jambe et le milieu offensif Mourad Meghni d'une tendinite, rateront les deux prochains matches de l'Algérie à la CAN Orange Angola 2010, face au Mali le jeudi et à l'Angola le 18. C'est le sélectionneur national, Rabah Saadane qui l'a annoncé mardi, au lendemain de la défaite enregistrée contre le Malawi (3-0) informant en ces termes que « Les deux joueurs ne sont pas encore totalement rétablis et il ne faut pas envisager leur participation lors des deux prochains matches du premier tour de la CAN. »



Antar Yahia : "La défaite contre le Malawi est salutaire"

Le défenseur algérien, Antar Yahia, a tenu à s'excuser auprès des supporters algériens après la défaite contre le Malawi lundi (3-0). « Cette défaite est une insulte pour le peuple algérien qui nous a tout le temps soutenu. On est vraiment désolés pour nos fans qui méritent mieux », a déclaré Antar Yahia. Le joueur ne sait pas encore s'il sera apte pour le match du Mali, mais vu le match important que devra livrer l'Algérie ce soir, on ne sera pas surpris de voir le joueur prendre part à la partie et cela même avec un seul pied. Car, on connaît tous, ce Antar, pour lui ça sera une question de « nif ».



M. Y.

ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE

Vers l'interdiction de 1.141 produits à l'importation

C'est en février prochain que l'Algérie veut trancher sur la liste des produits interdits à l'importation lors du Conseil économique et social (CES) de la Ligue arabe, sauf que cela risque d'être reporté jusqu'en septembre prochain puisque cette liste n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du mois prochain du CES. C'est ce qu'a fait savoir, hier, à l'APS, M. Redouane Allili, conseiller du ministre du Commerce pour les questions de coopération. Ce dernier a annoncé également que le ministère du Commerce a établi récemment la liste de 1.141 produits dont il veut obtenir l'interdiction à l'importation, ce qui est appelé communément la liste négative auprès des pays membres de la zone arabe de libre-échange (Zale).

Cette liste négative, établie conjointement par la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et les opérateurs économiques et qui a eu l'aval du Premier ministre, comprend plusieurs catégories de produits que notre pays veut interdire à l'importation de cette zone pour une durée de 3 à 4 années, précise-t-il. Il s'agit en particulier des produits de l'industrie de l'agroalimentaire, les produits agricoles, le textile, papier et carton et l'électroménager dont la protection s'avère «prioritaires».

S'agissant de l'activité algérienne dans le cadre de cette zone, le conseiller en commerce a estimé qu'il est trop tôt pour avoir une appréciation objective concernant l'impact de cette adhésion puisqu'il faut au moins trois années pour mieux évaluer les filières et les produits qui ont subi des dommages et des pertes par cette adhésion».

Il laisse savoir néanmoins que les exportations algériennes vers cette région ont connu une nette baisse alors que ses importations ont tendance à augmenter. Selon ses chiffres, les importations de l'Algérie auprès de la Zale sont passées de 3% de ses importations globales en 2008 à 4% sur les dix premiers mois de l'année 2009.

S'agissant des barrières non tarifaires rencontrées par les exportateurs nationaux, M. Allili cite le cas de la Libye qui exigeait des opérateurs algériens d'authentifier le certificat d'origine des produits par les services consulaires libyens en Algérie, alors que cette condition n'est pas admise par le Conseil économique et social de la Ligue arabe. Chose inadmissible, ajoute la même source d'autant plus que l'Algérie a appliqué, durant la mise en oeuvre de cette mesure, le principe de la réciprocité sur les produits libyens.

Par ailleurs, M. Allili a fait savoir que les pays membres sont parvenus, dans les négociations sur les règles d'origine dans le cadre de cette zone, à définir les règles d'origine de près de 75% des produits échangés alors que les 25% restant font l'objet de négociations au niveau du Comité des règles d'origine de la Ligue arabe. Ces négociations butent sur certains groupes de produits tels que les textiles, les produits de minoterie, les préparations de viandes, les combustibles minéraux, les produits pharmaceutiques, les huiles essentielles, les détergents et les matières plastiques.

M. A.

CLASSEMENT DE L'ALGÉRIE DANS LA LISTE DES PAYS À RISQUE PAR LES USA

“Une solution superficielle”, selon Medelci

Le ministre des Affaires étrangères a annoncé la visite «dans les prochaines semaines» de plusieurs délégations américaines en Algérie. Il s'agit du ministre de la Justice, d'une délégation des douanes et des hommes d'affaires américains qui animeront des rencontres avec leurs homologues respectifs et signeront des accords de coopération bilatéraux, a expliqué Mourad Medelci, invité hier de la radio nationale.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il sera également question d'amorcer «un dialogue» sur la récente mesure prise par les Etats-Unis et autres pays occidentaux classant l'Algérie dans la liste des pays à risque, a-t-il ajouté. «Nous nous opposons de fonds en comble contre ces mesures qui constituent une solution superficielle», a rétorqué le premier responsable de la diplomatie algérienne, rappelant dans la foulée que l'ambassadeur américain à Alger a été convoqué pour lui signifier les vives contestations de notre pays quant à ces mesures contradictoires.

Il en est de même pour la France dont l'Ambassade d'Alger a été déjà saisie le 5 janvier dernier, au même titre que le ministre des Affaires Etrangères Bernard Kouchner, également attendu à Alger dans les prochains mois, selon Medelci. Ce dernier, à propos des relations algéro-françaises, a estimé que «les choses n'ont pas bien avancé», allusion faite aux travaux des ateliers communs installés depuis 6 mois, dont les résultats vont décider de la

Commission mixte algéro-soudanaise en février à Khartoum

Mourad Medelci a annoncé, hier, la tenue de la réunion de la commission mixte algéro-soudanaise en février prochain à Khartoum. Le ministre des AE a réitéré l'excellence des relations entre les deux pays, davantage accentuées suite aux événements qui ont émaillé le match barrage de qualification au Mondial entre notre Equipe nationale et l'Egypte, le 18 novembre dernier. Il a annoncé dans ce sens, que le prochain sommet de l'UA en Ethiopie se penchera sur le problème du Darfour en perspective d'une solution appropriée.

M. C.



Ph.: Fouzi B/Midi Libre

Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

suite à donner à la coopération bilatérale, et surtout fixer la date de la rencontre au sommet Bouteflika-Sarkozy qui tarde à se concrétiser.

«Si les ateliers sur la coopération institutionnelle et l'énergie avancent, ceux relatifs au dossier d'indemnisation des victimes des essais nucléaires, de la restitution des archives et de l'histoire ne suivent pas», a attesté Mourad Medelci. Sur un autre registre, le ministre des AE a appelé les autres pays à soutenir l'interdiction des rançons dans le Sahel, en appuyant la proposition algérienne à l'Assemblée générale de l'ONU, et emboîter le pas à l'Espagne et l'Angleterre. Cela permettra,

a renchéri l'invité de la radio, de lutter efficacement contre le phénomène du terrorisme en lui coupant les ressources financières. Revenant sur la récente visite du Chef de l'Etat en Espagne, le ministre a souligné «le saut qualitatif» dans les relations bilatérales, qui sera concrétisé au cours du premier semestre de l'année en cours par la signature d'un texte de loi qui définira clairement les objectifs des uns et des autres.

Il s'agit entre autres, de la mise en service du gazoduc qui pompera 8 milliards de m3 de gaz pour l'Espagne, et du côté algérien, l'amélioration des conditions d'existence des ressortissants et des facilitations pour la circulation des personnes entre les deux pays, a-t-il indiqué.

M. C.

2.000 Algériens rapatriés d'Espagne

Entre 1.500 et 2.000 algériens ont été rapatriés par les autorités algériennes d'Espagne dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, a affirmé le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci. Cependant, la récente visite effectuée par le Chef de l'Etat dans la péninsule ibérique a permis de jeter les bases d'une coopération intéressante dans ce sens, en ce sens que les autorités algériennes ont exigé un traitement autre que sécuritaire des ressortissants algériens établis en Espagne.

M. C.

Sahara Occidental : l'option référendaire réitérée

Le ministre des AE a réitéré la nécessité d'organiser un référendum d'autodétermination, où le peuple tranchera sur son avenir. «Il appartient à l'ONU de résoudre ce problème qui se compose de deux pôles interdépendants, politique et humanitaire», a soutenu Medelci, tout en affirmant que les résultats dudit référendum seront respectés par tout le monde à commencer par l'Algérie.

M. C.

Ligue arabe - Tripoli, mars 2010 : Le sommet de la réconciliation

Les ministres des AE des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) dont l'Algérie ont convenu de préparer en commun le prochain sommet de la ligue arabe qui se tiendra à Tripoli (Libye) en mars prochain. Admettant que les «choses ont beaucoup changé», Mourad Medelci n'a pas écarté l'éventualité d'une réforme de la Ligue telle que souhaitée par l'Algérie, si les autres pays émettraient le souhait. Cependant, «le sommet de Tripoli va prendre en considération les enjeux économiques importants qui caractérisent la région», a-t-il affirmé.

M. C.

GRÈVES À LA SNVI ET ARCELOR MITALL

Bouteflika tance Sidi Said

Le président de la République serait foncièrement mécontent de la tournure prise par la situation qui prévaut sur le front social où les grèves secouant depuis de nombreux jours déjà plusieurs secteurs tendent à faire tache d'huile. Abdelaziz Bouteflika aurait ainsi manifesté ouvertement sa colère à l'endroit de la centrale syndicale, suite à la grève illimitée à la SNVI, qui est entrée, hier, dans son 9^e jour.

AMINE SALAMA

La colère du chef de l'Etat se serait accentuée, avons-nous appris de bonnes sources, lorsque il a appris que les 7.200 travailleurs du complexe sidérurgique d'Arcelor Mittal d'El Hadjar, dans la wilaya de Annaba, ont eux aussi, décidé de déclencher un mouvement de grève illimité et ce à partir d'hier. Il est vrai que ces grèves qui affectent ces deux grands complexes industriels du pays, auxquelles il faut ajouter le débrayage illimité des praticiens spécialistes et généralistes de la santé publique, donnent la nette impression que le malaise social a atteint son paroxysme. Ainsi, pour exprimer vivement son courroux, le président de la République n'aurait pas hésité à charger ses conseillers de convoquer le secrétaire général de la centrale syndicale. Selon nos sources, Abdelaziz Bouteflika les aurait chargés de tancer vertement le premier responsable du plus grand syndicat du pays, Abdelmadjid Sidi Said. Le président Bouteflika, a-t-on ajouté de mêmes sources, «aurait surtout critiqué l'impuissance de l'UGTA à contrôler ses troupes d'autant plus que les complexes de

GRÈVE DE LA SNVI

Les engagements de l'UGTA



PAR KAMAL HAMED

Apparemment, l'on s'achemine vers le dénouement de la crise induite par la grève illimitée provoquée par les 5.000 travailleurs de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI). C'est en cas ce que souhaiterait le secrétaire général de l'UGTA qui a réuni, dans l'après midi d'hier et à huis clos, les secrétaires généraux des fédérations du secteur économique, les unions locales d'Alger ainsi



Ph. : New press

Abdelaziz Bouteflika président de la République.

Rouiba comme celui d'El Hadjar sont considérés comme des bastions de ce syndicat». En effet, aucun autre syndicat ne dispute le leadership à l'UGTA qui reste, et cela depuis toujours, le seul syndicat représentatif des milliers de travailleurs de la SNVI et d'Arcelor Mittal. Le président de la République aurait reproché à la direction de l'UGTA, qui a récemment signé les accords de la tripartite, au même titre d'ailleurs que le gouvernement et les représentants des organisations patronales, d'avoir mal expliqué le contenu des résultats de cette rencontre. Car, faut-il le rappeler, la grève des 5.000 travailleurs de la société nationale des véhicules industriels de Rouiba (SNVI), a été justement provoquée dans le but de dénoncer les termes de cet accord tripartite, notamment le point relatif à la suppression de la retraite anticipée.

De plus, la centrale syndicale n'a pas aussi été à la hauteur, s'agissant de rassurer les travailleurs quant à l'inévitabilité de l'augmentation des salaires durant cette année pour les travailleurs du secteur économique.

Cette question a été, rappelons-le, une des résolutions de la tripartite, puisque

cette dernière a donné le feu vert pour l'entame des négociations sur les conventions de branches dans le secteur économique public et les conventions collectives cadre dans le secteur privé. Sidi Said, qui aurait ainsi reçu cette «douche froide» et tenu à réagir au plus vite en organisant, dès hier, une rencontre avec les fédérations du secteur économique, les unions locales d'Alger et le syndicat de la SNVI, sera sans doute plus sollicité à l'avenir pour faire amende honorable s'agissant de la préservation de la paix sociale et ce, comme stipulé dans le pacte national économique et social qu'il a signé en 2006 au nom de l'UGTA. Cette dernière est-elle capable d'assumer cette responsabilité ? Plusieurs d'observateurs émettent des doutes car, en plus du secteur de la fonction publique, où la centrale syndicale a complètement perdu pied en se faisant supplanter par les syndicats autonomes, les grèves de la SNVI et d'Arcelor Mittal sont aussi le parfait indicateur de la perte de crédibilité de l'UGTA dans le secteur économique où tout porte à croire qu'elle sera de plus en plus débordée par ses troupes.

A. S.

qui a suscité le courroux des travailleurs de la SNVI. De plus, il s'est aussi engagé à hâter le processus de négociations autour des conventions de branches dans le secteur économique public et la convention collective cadre dans le secteur privé.

A cet effet, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a, dans un communiqué rendu public hier, fait savoir que le début de l'application des décisions de la tripartite s'effectuera à partir d'aujourd'hui et, pour ce faire, une réunion est prévue dans l'après midi de la même journée autour de la question portant sur les négociations salariales.

Les travailleurs grévistes de la SNVI, qui ont poursuivi hier leur mouvement de grève et qui n'ont pas quitté le siège de l'entreprise aujourd'hui, contrairement aux précédents jours où ils ont organisé des marches, devront donc se prononcer aujourd'hui sur la suite à donner à leur mouvement de grève illimitée. Seront-ils convaincus par les engagements et les assurances de Sidi Said ? Réponse aujourd'hui.

K. H.

ARCELOR MITTAL ANNABA

7 mille travailleurs marcheront sur le siège de Sider

La tension est montée de plusieurs crans au sein du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, paralysé par un mouvement de grève générale pendant deux jours consécutifs.

Hier, le vaste parvis de la direction générale était noir de monde. Une foule immense de sidérurgistes gonflés à bloc, était venue pour écouter Smaïn Kouadria, le leader syndicaliste d'El-Hadjar, faire le point sur l'évolution de la situation.

Le SG du bureau syndical a d'emblée annoncé, la menace de se retirer de la FNTMEE (Fédération nationale des travailleurs de la métallurgie et de l'électricité).

Cela si aucune décision de soutien, en faveur des sidérurgistes d'El-Hadjar, n'est prise officiellement par la fédération à l'issue de la réunion qui devait avoir lieu hier mercredi avec les responsables du SGP. «Nous n'hésiterons pas un seul instant à quitter cette instance, si cette dernière n'affiche pas clairement sa position en faveur de notre syndicat dans ce conflit ouvert avec la partie algérienne représentée par Sider et Arcelor Mittal», a averti Smaïn Kouadria.

Répondant au DG d'Arcelor Mittal, Vincent Le Gouic lequel par voie de communiqué, a explicitement fait savoir que la réhabilitation de l'unité de la cokerie, n'est pas au cœur des préoccupations de l'employeur dans le processus de production, le numéro 1 du syndicat, a sévèrement fustigé l'option privilégiée par Arcelor Mittal, de recouvrir à l'importation de charbon et l'annonce de la cokerie fermée pour dégradation avancée.

«La cokerie doit être réhabilitée, pour nous c'est une option irréversible et indiscutable. Arcelor Mittal a pris possession d'un complexe intègre et viable, il doit assurer sa responsabilité dans la préservation de l'ensemble de l'outil de travail.

La politique de l'importation de charbon, sous prétexte de protéger l'environnement, est un argument fallacieux, ils veulent en réalité, écouler chez nous les stocks accumulés en Europe».

Abordant la délicate problématique de la responsabilité, dans la décision de la réhabilitation, Smaïn Kouadria, met à l'index les deux parties, en l'occurrence Sider, qui détient 30% du capital du complexe et l'actionnaire majoritaire Arcelor Mittal, coupables, selon lui, tous deux de tergiversations. Enfin, le staff syndical a décidé de faire marcher, aujourd'hui jeudi à 10h, les sept mille sidérurgistes sur le siège de Sider à Chaïba.

Une démonstration de force pour, selon le premier responsable du syndicat, «responsabiliser les bureaucrates de la DG de cette entreprise qui ont brillé par leur silence dans cette affaire de réhabilitation de la cokerie».

Ce mouvement extra-muros sur quatre kilomètres sur la voie publique, risque de dégénérer, appréhende-t-on déjà du côté des autorités.

Rafraf Mohamed

POUR MIEUX GÉRER LEURS ACTIVITÉS

Benaïssa appelle les oléiculteurs à s'organiser

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a appelé les acteurs agricoles et les oléiculteurs à se regrouper en association, consolider leurs efforts en vue de gérer au mieux leur activité et de l'améliorer. L'oléiculture, a expliqué le ministre, occupe une place importante dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural engagée par l'Etat.

Intervenant au cours d'une rencontre avec les professionnels de la filière oléicole au siège de son ministère, Rachid Benaïssa a indiqué qu'il s'agit là d'organiser la profession et de développer la filière oléicole dans ses différentes composantes. Ajoutant que le marché actuel est abondant, stable et régulé et qu'il se développe dans l'intérêt de l'ensemble des acteurs et du consommateur.

L'objectif premier de ce programme, a souligné le ministre, est d'atteindre un million/ha en 2014. Actuellement, a-t-il indiqué, environ 30% ont été atteints, soit 325 mille/ha. En outre, le ministre envisage d'atteindre 1.200 plants/ha. Ce programme, ambitieux, a-t-on jugé, permettra à terme de rattraper le retard déjà accusé par l'extension des superficies oléicoles et le développement de l'industrie de transformation y afférente. Le second objectif de ce plan, selon M. Benaïssa, vise à créer des centaines de milliers de postes d'emploi. Pour mettre en place tous les mécanismes adéquats au développement de cette activité, le gouvernement est prêt à accompagner les acteurs de la filière, a-t-il déclaré. D'autant plus que son département ministériel est prêt à subventionner toute proposition allant dans ce sens. «Je suis prêt à débloquer un montant budgétaire important pour la dynamisation de cette filiale oléicole», a-t-il annoncé à cet effet. S'agissant de la campagne de récolte qui a débuté vers novembre passé, elle a été qualifiée de "timide" dans un communiqué des services concernés.

Massinissa Benlakehal

POUR ÉVITER L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

Les boulangers réclament une autre subvention

Partant du constat que le prix de la matière première de la fabrication du pain a augmenté d'un taux, avoisinant les 50%, la Fédération nationale des boulangers affiliée à l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) lance un appel au gouvernement pour augmenter la subvention du pain.

PAR MINA ADEL

Animant une conférence de presse, hier, à Alger le président de ladite fédération, Youcef Kalafat précise que les boulangers "ne demandent pas une augmentation du prix de la baguette, mais de celle de la subvention". Néanmoins il ne précise pas l'action à mener si leur demande venait à ne pas rencontrer l'écho voulu. La marge bénéficiaire du boulanger



Une noble profession confrontée à moult aléas.

est passée, selon la même source, de 20% en 1996 à 8% actuellement, ce qui a contraint beaucoup de professionnels à mettre fin à leur activité. Toutefois une nouvelle affluence a été relevée au cours de l'année écoulée puisque le nombre de boulangers est passé de 13.600 en janvier 2009 à 14 mille en ce mois de janvier 2010, alors qu'il avait atteint un pic en 2000 avec 17 mille boulangeries. Aujourd'hui les boulangers ne se suffisent plus de la subvention de la farine, qui est

de 5 mille DA et demandent son élargissement à la levure et à l'amélioration.

Estimant pouvoir être classés dans la catégorie des artisans, les boulangers réclament le droit de profiter eux aussi de l'exonération des impôts, selon les termes de la loi au profit des artisans. Et ce à l'heure où les boulangers dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 300 millions de centimes profitent à partir de ce début d'année d'un abattement de 70% de leurs impôts.

L'autre entrave dénoncée

par les boulangers restent les coupures d'électricité nuisant à leur production. C'est pourquoi la Fédération nationale des boulangers appelle par ailleurs Sonelgaz à respecter ses engagements, vu que les coupures d'électricité de cessent de pénaliser les fabricants. Estimation faite, une heure de coupure entraîne une perte de 7.500 DA. L'autre loi qui attend son application est celle instituée, depuis deux ans, et qui interdit l'installation d'un dépôt de pain à moins de 500 mètres de la boulangerie.

Dans le cadre de la formation à cette profession, le centre de formation en boulangerie, ouvert juin dernier à Boumerdès, connaîtra la sortie de sa seconde promotion de boulangers. Lancé le 30 juin 2009 conjointement par la Fédération nationale des boulangers et un fournisseur français, ce centre, dont la capacité d'accueil est de 30 personnes par promotion, vise à améliorer la qualité et la rentabilité de ces professionnels.

M. A.

EN VISITE HIER À SETIF

Nouredine Moussa insiste sur l'esthétique

PAR ABDELHALIM BENYELLES

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa a effectué hier une visite de travail et d'inspection à Sétif dans le cadre du suivi des réalisations opérées dans le domaine du logement dans la wilaya de Sétif. C'est ainsi, qu'outre la distribution de la dernière tranche du programme LSP et socio-locatif de 25 mille logements dont a bénéficié la ville, 2.543 clés ont été attribuées à leurs nouveaux locataires au cours d'une cérémonie officielle. Outre cela, le ministre s'est rendu sur le site du

nouveau pôle universitaire de 10 mille places pédagogiques en construction ainsi que sur le site d'amélioration urbaine de la ville de Aïn Arnat, un projet inscrit dans le quinquennat 2010-2014 qui tend à soulager l'axe central de la ville où est implanté l'aéroport de Sétif.

Cependant, lors de la séance de travail Nouredine Moussa, s'est attardé sur la qualité du bâti pour le prochain programme gouvernemental 2010-2014 de logement soutenu par l'Etat. «On voudrait accompagner la wilaya de Sétif en matière de qualité de logement, car la quantité y est déjà», a-t-il souligné en substance en

s'adressant aux bureaux d'études. Il s'agit pour lui d'intégrer le paysagiste dans la conception urbaine pour favoriser la place des espaces verts et des parkings souterrains dans les cités. Outre cela, le ministre de l'Habitat, a insisté sur l'importance des équipements urbains au sein des unités d'habitation. Mais en termes de rythme de réalisation, Sétif constitue, selon Nouredine Moussa, un exemple en réalisant 60 mille logements durant le dernier quinquennat, avec une moyenne de 38 mille unités, ce qui dépasse largement la moyenne nationale de 22 mille logements.

A. B.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ANEM ET LA SNTF

4 MILLE JEUNES UNIVERSITAIRES RECRUTÉS PAR LA SNTF

PAR AMEL BENHOCINE

Quelque 4 mille jeunes universitaires bénéficieront, prochainement, d'un poste d'emploi permanent au sein de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF). Premier du genre, ce recrutement massif est le fruit d'une convention, signée hier à Alger entre l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et l'entreprise ferroviaire en question. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh ainsi que le ministre du Transport, Amar Tou. Sur les 4 mille recrutés, 2.500 demandeurs d'emploi ont été recrutés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), alors que 1.500 recrutements

s'inscrivent dans le cadre du classique. «Ce recrutement touchera l'ensemble des wilayas du pays et s'étalera jusqu'à 2013», a précisé le ministre du Travail, soulignant que 500 recrutements ont été déjà effectués dans les wilayas d'Alger, Blida, Annaba, Constantine, Skikda, Béjaïa, etc. En outre, ladite convention stipule que le recrutement se fait sur la base de la signature d'un contrat de travail au bout d'une année de travail, et enfin la possibilité d'utiliser les contrats subventionnés par l'Etat. Les profils visés dans cette opération toucheront les ingénieurs (électroniques, électricité, génie civil...), les techniciens supérieurs (en management, gestion informatique...) et les licenciés (sciences juridiques, finances et commerce). Ajoutant à cela, des conducteurs confirmés. Pour sa part, le

ministre du Transport a salué cette démarche au profit des demandeurs d'emploi, d'une part, et au profit de la SNTF qui renforcera et rajeunira ainsi son personnel. «Nous espérons que cette approche sociale dynamique s'étendra à d'autres secteurs», a-t-il dit. Evoquant la situation de ladite société ferroviaire, le ministre a affirmé que la SNTF a bénéficié d'un redressement financier ainsi que des dispositifs bancaires particuliers, notamment un délai de remboursement allant jusqu'à 40 ans et un taux de crédit bancaire à 1%. Dans ce contexte, M.Tou a précisé que 6 mille kilomètres de lignes ferroviaires sont prévues dans le cadre du nouveau programme quinquennal 2010-2014, alors que 1.500 kilomètres des lignes actuelles ont besoin de réhabilitation.

A. B.

FAGHOULI REMPLACE MEZIANE À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE

Le P-dg de Sonatrach limogé

Le Président-directeur général de Sonatrach a été limogé hier, avon-nous appris, hier de sources sûres. Mohamed Meziane aurait été ainsi remplacé par Dr. Abdelhafid Faghoul vice-président de l'activité "Aval" de la compagnie pétrolière nationale dans sa filiale d'Oran. L'on reprocherait notamment à M. Meziane, indiquent nos sources, d'avoir placé et perdu 5 milliards de dollars aux Emirats arabes unis.

Aussi des sources judiciaires indiquent que M. Meziane a été entendu, mardi dernier par le parquet près le tribunal de Sidi M'hamed sur une affaire ayant trait à la gestion de Sonatrach, plus précisément celle concernant les passations de marché publics.

I. A.

IL PERMET L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATIQUES AU SERVICE DES CLIENTS

La BNA présente son nouveau produit e-Banking

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a présenté, hier à l'hôtel Sofitel, son nouveau produit électronique et informatique sur les échanges de données informatisées (EDI) destiné à moderniser les relations avec ses clients.

PAR AMAR AOUIMER

Pour les responsables de cette banque publique, la restructuration du secteur bancaire algérien incite à l'utilisation du système de paiement électronique. En effet, plusieurs chantiers ont été initiés dans le but d'informatiser les agences par le biais d'Internet et de l'automatisation en mettant, notamment, l'accent sur la centralisation des fonctionnalités en usant des télécommunications et de l'information électronique. Pour les promoteurs de ce nouveau produit, l'EDI jouit d'une viabilité et d'une sécurité dans les transactions entre les agences et les entreprises.

«En vigueur depuis le 3 janvier 2010, l'EDI assure une valeur ajoutée et une solution en tenant compte de l'aspect sécurité. L'E-Banking permet notamment la consultation et de faire des opérations de recherche pour trouver une solution en effectuant, par exemple, une commande de chèques à distance ou envoyer un fichier de virement ou de prélèvement de salaires par des entreprises» a souligné Benbouzid, cadre financier (AEBS).

L'aspect sécurité est mis en relief dans la mesure où sur le serveur web, qui contient deux pages, il y a une "zone démilitarisée" et un serveur "applications" contenant des contrats clients et des bases de données. Mais il faut saisir le mot de passe d'une manière virtuelle qui change à chaque connexion. C'est le principe de l'authentification forte consistant à modifier le "Password" lors de chaque consultation. L'Agence de régulation des postes et télécommunication (ARPT) se chargera, en tant qu'autorité de certification, d'ordonner les authentifications (signatures électroniques dans le sens ISO



La BNA adopte un système de paiement électronique.

Ph / Fouzi B/Midi Libre

du terme). En présentant le volet sécurité, Benamara (AEBS) a montré que pour accéder au service, il faut un abonnement. L'utilisateur peut consulter l'ensemble des comptes de la BNA une partie avec, bien entendu, l'autorisation de transfert de fichiers.

Selon Mlle Si Saïd, cadre à la direction de paiement et de la monétique, le générateur EDI comporte des restrictions, en ce sens, qu'au premier palier, le contrôle exige la conformité du fichier. La BNA a mis à la disposition de ses clients ce générateur permettant, avec un logiciel, d'accéder à la base de données, en spécifiant le

nom, le prénom et le compte bénéficiaire des salariés. Cette aide est adressée aux entreprises n'ayant pas des capacités informatiques. «La personne s'occupant de la paie fera simplement une saisie en contrôlant le montant du virement. Les entreprises utilisant ce logiciel n'auront pas de problèmes lors du contrôle de conformité» a-t-elle affirmé. Le générateur EDI est un outil destiné aux entreprises ne possédant pas la capacité de formater elles-mêmes leurs fichiers paie, selon le format d'échange EDI exigé par la Banque d'Algérie.

A. A.

Sécurisation totale des données

Le protocole utilisé est un protocole de web EDI. La solution EDI par Internet WebEDI de la BNA est un portail de gestion sécurisé sur Internet, permettant le transfert des fichiers ordres de virements en ligne. L'offre WebEDI de la BNA bénéficie d'une navigation facile et ergonomique. Les ordres envoyés via WebEDI peuvent être validés directement en ligne à l'aide d'un certificat électronique.

Ce protocole offre une sécurisation totale des échanges de données entre les entreprises et les banques. Ce standard se distingue par des performances et un niveau de fiabilité élevé dans le domaine de l'échange télématique de données financières. Les services de sécurisation sont assurés par la mise en œuvre des fonctions ci-après, incluant les propriétés essentielles de l'authentification, de la confidentialité, de l'intégrité des données, et la non répudiation réciproque des transferts et de leur contenu.

Le service BNA E-BANKING propose d'effectuer des recherches sur les opérations des comptes, la consultation n'est pas encore opérationnelle. Une fois connecté au service e-Banking, les entreprises peuvent visualiser l'ensemble des comptes pour lesquels vous avez demandé un abonnement. L'accès au service est sécurisé et toutes les données échangées avec la banque sont cryptées grâce à un certificat SSL 128 bits.

A. A.

FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT POUR L'EMPLOI

3 mille travailleurs du secteur financier ciblés pour une souscription

Le Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE), nouvellement créé, et qui est déjà doté de 150 millions de dinars, a débuté le travail de vulgarisation de ses missions auprès des travailleurs.

Les premiers ciblés sont ceux du secteur financier, les banques et assurances notamment qui emploient 3 mille travailleurs.

Des missions reposant essentiellement sur la souscription au Fonds qui assurera des revenus supplémentaires aux travailleurs après leur départ à la retraite.

Le directeur général du FSIE, Mohamed Tessa, a expliqué lors d'une journée d'information organisée, hier, en direction des

travailleurs du secteur bancaire et des assurances que "l'épargne individuelle est transformée en investissements dans les PME", qui permet à l'avenir de "contribuer à l'amélioration des conditions sociales et du pouvoir d'achat des retraités".

Il s'agit, selon ce responsable, d'une institution financière qui a "une vocation économique et sociale à la fois".

La création de ce Fonds se veut également, un nouveau mode de financement des projets. Les entreprises trouveront ainsi "une source de financement extra-étatique qui rompt avec le mode habituel de financement des investissements opérés généralement sur fonds publics", a expli-

qué le DG du FSIE. Les produits des actions ne sont pas distribués, mais sont "convertis à la clôture de chaque exercice en actions de catégorie B", a précisé pour sa part le conseiller à la communication auprès du FSIE, Hakim Hammoum.

Pour ce qui est des souscripteurs ciblés, il a fait savoir que les actions émises par le Fonds sont destinées aux personnes physiques ayant une résidence fiscale en Algérie, particulièrement les travailleurs.

Le fonds intervient, aussi, pour la partie non utilisée de l'épargne collectée, à travers des placements en valeurs du Trésor et valeurs mobilières offrant une sécurité satisfaisante.

L. B.

INDUSTRIE DES CIMENTS

La SGP transformée en groupe industriel

La Société de gestion des participations SGP "Industrie des ciments", a été transformée en Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica). Cette Entreprise publique économique (EPE) aura le statut de Société par actions (SPA), selon le procès-verbal de l'AG du groupe publié hier, rapporte l'APS. Le nouveau groupe, doté d'un capital social de 25,358 milliards dinars, a pour objet de détenir le portefeuille d'actions des entreprises industrielles de production de matériaux de construction, de soutien et de commercialisation ainsi que toutes prises de participation dans les autres sociétés.

Ce groupe, dont le siège social est situé à Meftah (Blida), doit également impulser le développement de ses filiales par toute opération de restructuration, conversion d'entreprises, fusion, scission, apport d'actifs ou cession d'éléments d'actifs.

Selon le procès-verbal en question, la nouvelle entité, qui va absorber les groupes cimentiers et les filiales de l'ex-SGP ciment, sera dotée d'un programme d'investissement de 180 milliards de dinars qui devrait lui permettre d'atteindre une capacité de production de 20 millions de tonnes/an de ciment et de 7 millions de tonnes de granulats dans les trois prochaines années, rappelle-t-on.

Outre les ciments et le granulat, l'activité du groupe devrait s'orienter également vers la production de béton prêt à l'emploi et des plaques de plâtre.

Il s'agit de la première opération dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle, qui sera suivie par des actions similaires devant toucher d'autres SGP, souligne-t-on.

R. E.

GAZ NATUREL

Tenue du 4e symposium en mars prochain à Oran

L'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) organisera à Oran, du 3 au 4 mars 2010, le symposium sur le gaz naturel, devant rassembler pour sa 4^e édition près d'un millier d'acteurs nationaux et internationaux de l'industrie du gaz, a-t-elle annoncé, hier, dans un communiqué. L'AIG veut centrer le débat, cette année sur la question de la transition vers les énergies renouvelables, retenant pour ce symposium, le thème "Le gaz naturel, énergie du 21^{ème} siècle: une transition à réussir".

Pour l'organisatrice de la manifestation, ce choix "est édicté par une conjoncture faisant du gaz naturel l'énergie du 21^{ème} siècle capable de constituer une alternative au pétrole" et de réussir un "atterrissage en douceur à la fin du siècle vers les énergies renouvelables".

A l'issue de ce "forum d'échange d'informations et de débats sur les mutations intervenues sur la scène gazière", des experts gaziers représentant des compagnies gazières nationales et internationales se réuniront autour d'une table ronde pour "confronter leurs approches sur des questions d'actualité", a indiqué l'AIG.

I. A.



PLAQUES DE RUE

ENTRE VANDALISME ET ABSENCE D'ENTRETIEN

Les plaques, représentant l'identité de nos rues, petit à petit sont en passe de disparaître de notre environnement urbain. Vandalisme, absence d'entretien... font que la plupart des rues de la capitale se retrouvent "SNP".

PAR YAZID BOULAOUCHE

Les plaques de rues, qui devraient faire partie intégrante de n'importe quelle rue, ont fini par disparaître petit à petit, à l'exception des grandes avenues et boulevards. Qu'est ce qui a mené à cette situation pénalisante à plus d'un titre ? Sans hésiter, on peut répondre que cela relève de l'indifférence de chacun et d'un laisser-aller coupable. Même quand ces plaques, par miracle, existent elles sont souvent recouvertes d'une couche impressionnante de poussière ou recouverte à moitié de peinture par un pinceau maladroit. Demander dans ces conditions à un touriste d'exploiter un guide d'Alger pour se retrouver dans les venelles de la ville relève du miracle. Au fil du temps, des nouvelles constructions, démolitions et autres seismes, des plaques ont disparu et n'ont jamais été remplacées. D'ailleurs peu de personnes dans Alger pourraient vous communiquer les nouvelles appellations des rues. Ceux qui connaissent bien la ville, en l'absence de plaques, en sont restés aux appellations coloniales. Difficile dans cette gigantesque anarchie de demander à quelqu'un de vous indiquer la rue "Si-Flen" quant lui l'a toujours connue sous le nom de "Dupont".



Ces plaques qui nous aident à ne pas oublier.

Ce phénomène est propre à pratiquement l'ensemble des localités de la capitale, particulièrement celles du centre : El Biar, Sidi-M'hamed, La Casbah, Bab El-Oued... Au cours d'une virée "expérimentale" au coeur de ces localités SNP, nous avons pu nous rendre compte par nous-mêmes, sans exagération aucune, que les plaques de rues ont, pour ainsi dire, disparu totalement des ruelles d'Alger. La wilaya n'est certainement pas en cause puisque l'on sait que chaque nouvelle plaque est inaugurée en grandes pompes. Cette situation est à imputer surtout à l'absence d'entretien et à un certain laxisme, puisque des plaques enlevées, pour diverses raisons, ne sont pas encore remplacées des années après, cela sans que les Epic en charge de cette tâche ne s'en inquiètent nullement. Cette situation peut être la cause d'actes de vandalisme, constat fait à Bab El Oued où la quasi-totalité des plaques a été arrachée par de jeunes voyous, inconscients de la portée de leur geste.

Dans ces cas extrêmes, il ne vous reste plus qu'à vous renseigner auprès des vieux commerçants en espérant qu'ils connaissent les nouveaux noms de ces rues sans plaques d'identité. Dans le cas contraire et si vous ne voulez pas passer des heures à rechercher une rue donnée, il vous reste à vous diriger vers le commissariat, peut-être que là on réussira à vous tracer un plan qui pourra vous aider dans votre quête. Les plaques de rue, qui ont coûté des dizaines de millions, continuent de nos jours à faire l'objet de vandalisme ou de vols - bizarres et inexplicables-. Mais même en prenant tous ces facteurs en considération, il n'en demeure pas moins que les responsables concernés doivent réagir au plus vite, ne serait-ce que pour préserver et entretenir du mieux possible les plaques qui existent encore. Les plaques de rue sont loin d'être un simple détail, elles représentent l'identité d'une rue et doivent de ce fait recevoir la protection et l'entretien qui s'imposent.

Y. B.

DÉLABREMENT DES TROTTOIRS

Alger-Centre n'y échappe pas !

Les trottoirs de la plupart des rues d'Alger-Centre sont dans un état plus que lamentable. Il s'agit notamment de ceux qui ont été recouvert, voilà deux ou trois ans, de carrelage. Ce choix, loin d'être judicieux, au départ présentait un certain aspect esthétique, mais a très vite démontré ses limites, et aujourd'hui les plaques recouvrant ces trottoirs sont toutes branlantes et vous crachent même méchamment dessus en temps de pluie. Cela ne semble pas pour autant gêner les autorités communales qui demeurent indifférentes à cette situation réellement contraignante pour les citoyens, particulièrement pour les personnes âgées et les handicapés moteurs, lesquels éprouvent toutes les peines du monde à se déplacer sur ces passages de tous les risques. Les services communaux sont appelés à intervenir pour mettre fin à cette situation lamentable qui a malheureusement, au fil des temps, fini par se banaliser aux yeux des riverains qui ne réagissent même plus.

Les nombreuses ruelles qui desservent les deux grandes artères : Didouche-Mourad et Mohamed- El Khatabi, pour ne citer que ces deux boulevards, se trouvent dans le même état critique. Dégradation de leurs carrelages, mauvaise herbe poussant entre les dalles



branlantes, ornières et crevasses, tel est l'état des lieux des trottoirs de la capitale. Les citoyens s'accordent tous à dire qu'ils se seraient contentés d'une bonne couche de goudron sur leurs trottoirs, ce qui aurait été, affirmant-ils, bien plus économique pour la ville, pour leurs chaussures et également pour préserver le bas de leurs vêtements des éclaboussures d'eau boueuse.

Y. B.

MARCHÉ D'EL-HARRACH

Le vrai prix de la contrefaçon

Un reportage de l'APS met au jour les dessous d'un marché plus que florissant dans la capitale, en l'occurrence celui de la contrefaçon. Si les produits de la contrefaçon se retrouvent sur pratiquement tous les étals informels et souvent même dans les boutiques avec pignon sur rue, il n'en demeure pas moins, selon ce reportage, que le marché d'El-Harrach remporte, sans conteste, la palme en la matière. En effet le marché d'El-Harrach accueille quotidiennement des milliers de visiteurs qui y viennent à la recherche de l'inévitable bonne affaire. Selon le reportage de l'APS, les nouveaux maillots de l'équipe nationale, frappés du logo du nouvel équipementier allemand sont déjà cédés sur ce marché à... 500 DA, alors que leur prix réel devrait être pour pas moins de 4.900 DA. Sur les étals du marché d'El-Harrach l'habillement n'est pas le seul produit proposé à la convoi-



tise des milliers de visiteurs puisque l'on peut y retrouver, cite l'APS : "Des voitures, cosmétiques, pièces détachées, brocante, friperies, électroménager, vaisselle, articles de cuisine, produits de grandes marques commerciales mondialement connues de l'habillement, l'horlogerie, l'électronique grand public,

les prestigieuses maisons de lingerie féminine, d'articles ménagers et d'équipements sportifs..." Ces articles sont proposés sur des étals de fortune ou à même le sol et sont cédés à des prix défiant toute concurrence.

Les rebouteux et les guérisseurs ont également leurs espaces sur ce marché et font la réclame de toutes sortes de préparations - made in Extrême-Orient - censées répondre à tous les petits maux du quotidien. L'Union générale des commerçants algériens et les services de la repression des fraudes ont engagé une lutte sans merci contre ce phénomène. Mais ce dernier ne s'atténue pas et prend, bien au contraire, de plus en plus d'ampleur. Cette situation ne manque pas de plomber de façon dramatique le commerce "régulier" et par ricochet cause des préjudices incommensurables aux marques contrefaites sans vergogne et en toute impunité. Régulièrement d'importantes saisies sont effectuées, mais en parallèle, mystérieusement des quantités astronomiques atterissent sur les étals de la capitale, ce qui laisse présager que la contrefaçon a encore de beaux jours devant elle. En fait tant que les clients ne seront pas trop regardants sur la provenance ou même la qualité, leur unique souci demeurant les prix plus qu'abordables, ce phénomène ne risque pas d'être éradiqué facilement et l'on continuera à pouvoir s'offrir, à des prix ridicules, des articles "griffés" proposés sur des morceaux de carton ou de vieilles planches pourries.

R. A.



CHLEF

390 logements sociaux distribués

Dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009 qui totalise 3 mille logements sociaux pour le premier quota de l'année 2010, 390 logements sociaux ont été distribués, lundi dernier, aux bénéficiaires des communes de Chlef et de Sendjas. A Hay Bensouana, une cité d'habitation située dans la périphérie Ouest de la ville de Chlef, il a été procédé à la remise des clés de 350 logements sociaux, tandis que dans la commune de Sendjas, au sud du chef-lieu de wilaya, 40 clés ont été remises aux bénéficiaires. Durant l'année 2009, 1.213 unités ont été attribuées, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). 1.400 autres unités ont été réceptionnées et notifiées aux commissions de daïra pour étude et attribution. Un programme de plus de 10 mille logements sociaux est en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef au titre des différents programmes affectés à la wilaya, dont plus de 6.300 dans les communes de Chlef et Chettia.

K. H.

M'SILA

Une production d'oignon satisfaisante



Selon les services agricoles, la production de l'oignon, herbacée, qui tend de plus en plus à dominer les cultures maraichères à M'sila, a atteint au terme de la saison 2009, les 300.000 quintaux. La pratique de cette culture dans la région de Hodhna a pris une importance telle que ce légume se vend en grandes quantités le long des principaux axes routiers de la wilaya et est cédé, cette année, à moins de 20 dinars le kilo, alors que son prix sur les marchés de détail avait atteint, l'année passée à pareille époque, 60 dinars, voire plus.

A. T.

TIPASA

Le wali invité des ondes de la radio locale

Plus de 78 milliards de dinars ont été accordés à la wilaya de Tipasa pour ses projets de développement dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009, a indiqué le wali lors de l'émission "Horizons de développement" de la radio locale. Cette enveloppe financière, répartie entre le programme sectoriel de développement (72 milliards de dinars) et les programmes communaux de développement (6,7 milliards de dinars), a permis de lancer de nombreux projets d'équipements dans le cadre du plan quinquennal en plus de l'apport d'autres fonds, à savoir celui du logement, des jeunes et de l'emploi, a souligné le wali avant d'axer son bilan sur les points importants du développement local qui sont liés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à savoir l'habitat, l'AEP, l'assainissement et les routes qui sont les vecteurs de développement en particulier dans les zones montagneuses.

MAKOUDA (TIZI-OUZOU), AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE D'IMPORTANTES PROJETS EN VOIE DE FINALISATION

La commune de Makouda accuse un retard immense en matière de développement. Afin de faire sortir de son isolement, plusieurs projets dans différents secteurs sont en cours de réalisation.

PAR LOUNES BOUGACI

La commune de Makouda, située à 19 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a bénéficié d'un projet de réalisation de 500 logements sociaux qui seront distribués immédiatement après leur réception. Toutefois, ce nombre reste insuffisant, compte tenu du nombre de familles ayant postulé pour un logement social dans les différents villages de cette commune qui accuse un retard immense en matière de développement. Afin de faire sortir cette localité de son isolement, d'autres projets dans différents secteurs sont en cours de réalisation. Ainsi, les travaux de raccordement de la commune au gaz naturel sont en train d'avancer à une bonne cadence. Il est aussi question d'alimenter cette commune en eau potable à partir du barrage de Taksebt. Pour rappel, les habitants de la commune de Makouda souffrent le martyre à cause de l'irrégularité de la distribution de ce liquide précieux. Un problème qui s'exacerbe sérieusement pendant l'été où les familles se trouvent dans l'obligation de louer des citernes à des prix élevés : pas moins de 1.200 DA la citerne de 3 mille litres.



Plusieurs projets d'intérêt général sont inscrits au profit de la commune de Makouda.

La commune de Makouda a aussi bénéficié, pour cette année, du projet de réalisation d'un abattoir au lieu dit Aït Farès. La réalisation est en voie d'être parachèvement. Un autre projet important mérite aussi d'être signalé. Il s'agit de celui de la réalisation d'un nouveau siège d'APC. Une parcelle de terrain a été dégagée à cet effet près de l'école Ali-Rabia. Dans le volet assainissement, les travaux ont avancé de 60%.

Pour la réalisation d'autres projets, la commune se plaint du problème du foncier, à l'instar de plusieurs autres municipalités de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'indisponibilité d'assiettes de terrains pose problème au lancement de plusieurs projets de développement. Ainsi, la commune ne dispose pas de décharge publique et ce, à cause

justement du problème du foncier. Les services d'hygiène de la commune sont contraints de se déplacer régulièrement jusqu'à la commune de Dellys, dans la wilaya de Boumerdès, afin de se débarrasser des différents déchets et détritiques. Pour parer à cette insuffisance, la commune a décidé de dégager une assiette de terrain au niveau du lieudit Tafilkout pour l'implantation d'une décharge publique provisoire, en attendant l'initiation d'un programme définitif d'une décharge civile par la direction de wilaya de l'environnement.

La polyclinique qui devait être implantée au niveau du chef-lieu communal a finalement été transférée vers une autre assiette de terrain pour son extension, ce qui permettra d'inclure d'autres services.

L. B.

MEDEA, PRODUCTION D'ENROBÉ

14 unités opérationnelles

PAR KHADIDJA ABDELAZIZ

Selon le directeur des travaux publics, quatorze unités de production d'enrobé ont été réalisées dans la wilaya de Médéa au cours des quatre dernières années pour pallier aux besoins croissants du secteur qui a bénéficié de financements conséquents destinés à la modernisation du réseau routier local. La réalisation de ces unités de production, à capital public et privé, a permis un approvisionnement régulier et permanent des nombreux chantiers routiers lancés à travers la wilaya, a souligné ce responsable. L'entrée en production de ces unités, d'une capacité de production globale de 2.000.000 de tonnes/an, assure aujourd'hui à la wilaya une certaine autonomie en matière d'approvisionnement en enrobé, par rapport à la situation qui prévalait au début des années 2000. Il a noté que l'exécution, dans les délais, des projets attribués à la wilaya butait auparavant sur la disponibilité de ce matériau, dont l'essentiel provenait d'unités de production situées hors wilaya.

Les investissements réalisés dans ce segment d'activité ont contribué, en outre, à réduire de manière "significative" le prix de ce matériau, cédé par les producteurs



entre 4.500 et 5 mille DA la tonne, alors qu'il était acheté chez des fournisseurs des wilayas limitrophes autour de 6.500 DA/tonne, soit un gain net de 1.500 à 2 mille DA. Cette baisse a eu pour conséquence, a expliqué encore ce responsable, une meilleure maîtrise des dépenses budgétaires affectées au secteur et une bonne conduite des projets, grâce à la disponibilité de ce matériau et la proximité des sources d'approvisionnement des chantiers.

K. A.



CONSTANTINE, EDUCATION NATIONALE

Le réseau Internet prochainement généralisé

La généralisation du réseau internet et son accessibilité à tous les élèves à Constantine sont d'un grand apport sur le plan pédagogique car l'initiation aux nouvelles technologies de la communication est devenue un outil d'évolution incontournable.

PAR NAIMA DJEKHAR

Dès la rentrée prochaine, l'ensemble des établissements scolaires de Constantine seront dotés de la connexion internet et intranet. C'est ce qu'a soutenu le ministre de l'Éducation nationale, Boubekur Benbouzid lors de sa visite à la capitale de l'Est, dimanche dernier.

Constantine a disposé pour la rentrée 2009-2010 de 48 lycées, de 120 CEM et de 357 écoles primaires. Actuellement, seuls les établissements des paliers moyen et secondaire, dans leur majorité, disposent du réseau internet. A partir, donc, de l'année scolaire 2010-2011, les écoles se mettront à la page de cette technologie de l'information. Le projet est considérable et de grande portée sur le plan pédagogique car l'initiation aux nouvelles technologies de communication est devenue un outil d'évolution incontournable.



L'outil informatique bientôt dans tous les établissements scolaires.

La généralisation du réseau internet et son accessibilité à tous les élèves à Constantine fait partie d'un projet national estimé à 80 milliards de centimes. Selon le ministre de tutelle, ce projet élaboré par son département depuis trois ans, est en phase de concrétisation. Une convention avec le ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sera incessamment ratifiée. L'objectif principal visé par cette entreprise est la réduction financière de l'exploitation scolaire d'internet qui est de l'ordre de 12 millions de centimes pour chaque établissement, selon le ministre. A l'issue, la tutelle deviendra ainsi le serveur central (provider) qui alimentera les structures de l'éducation et amortira les coûts des connexions.

Le département de Benbouzid à Constantine ne peut que se réjouir de ce prochain acquis au moment où il vient de se renforcer d'un nouveau lycée dans la commune de Aïn Smara, dont la mise en activité se fera dès mars prochain. Cet édifice moderne, qui s'étend sur une superficie de 14.338 m², aura nécessité plus de 3 milliards de centimes pour sa réalisation qui est de 14 mois. Dans le volet réfection et réhabilitation, la wilaya a entrepris des travaux au niveau de deux des plus anciens établissements du secondaire, à savoir Hihi El-Mekki et Toufik-Khaznadar. Pour cette opération, deux enveloppes seront débloquées. L'une de 7 milliards de centimes pour le premier, l'autre de 11 milliards destinée au second.

N. D.

GUELMA, BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Stationnement anarchique sur la RN 80



PAR HAMID BAALI

Les bus et minicars desservant la ville de Sédrata, chef-lieu de daïra de la wilaya de Souk-Ahras, et les localités de Khézaras, Bouhachana et Ain-Sandel ne disposent pas de gare routière puisqu'ils stationnent aux abords du stade Abda Ali, le long du boulevard de la cité Agabi. Quotidiennement, des centaines de voyageurs, des ruraux

des deux sexes, investissent cet espace dépourvu de structures d'accompagnement à même d'offrir un minimum de commodités. En effet, il n'existe aucun Abribus pour permettre aux usagers de se protéger lors des intempéries et c'est regrettable pour les enfants, les bébés, les personnes âgées et la gent féminine.

Ce sujet d'intérêt général a été soulevé par un élu lors de la récente

session ordinaire de l'APW qui s'est étonné de la passivité des édiles de la ville qui n'ont rien programmé pour les citoyens empruntant cette destination. L'absence de toilettes publiques pénalise les voyageurs surtout les femmes qui ne savent plus à quel saint se vouer. L'intervenant déplorera l'inexistence d'une gare routière comportant une salle d'attente, des vespasiennes, des cabinets d'aisance, de l'eau courante, une cafétéria, un bureau de tabac, un taxiphone et un poste de police pour veiller à la quiétude et à la sécurité d'autrui. Un autre locataire de l'APW déplore cet état des lieux qui n'honore pas la ville de Guelma censée être la vitrine et la locomotive de la wilaya sachant que les pouvoirs publics allouent chaque année des enveloppes financières colossales aux collectivités locales afin de prendre en charge les légitimes préoccupations citoyennes dans le but d'améliorer leur cadre de vie.

H. B.

MILA

9.390 chômeurs recrutés

Plus de 18 mille demandes d'emploi émanant de diplômés universitaires, de diplômés des centres de formation professionnelle et de personnes n'ayant aucune qualification sont tombées sur les bureaux des différentes structures de la Direction de l'emploi durant l'année écoulée. Si pour certains demandeurs d'emploi, l'issue a été heureuse, pour d'autres rien n'est encore perdu car la chance peut leur sourire à tout instant. Il faut, cependant, noter que 9.390 chômeurs ont été recrutés dans le cadre du dispositif d'insertion de la Direction de l'emploi, un chiffre relativement important même si les jobs ne sont parfois qu'éphémères et ne durent que peu de temps. L'ANEM a réussi à placer 5.170 jeunes dans les diverses structures étatiques et privées, chacun selon sa spécialité. La CNAC a, de son côté, permis la création de 109 petites entreprises créant 265 emplois. L'ANSEJ n'y va pas de main morte et aide considérablement les chômeurs dont les dossiers de création d'entreprises, de commerces et de services sont bien ficelés même si parfois les banques ne jouent pas le jeu.

Un bibliobus pour semer "l'amour de la lecture"



Le bibliobus, récemment réceptionné par la Maison de la culture, attend de sillonner les villes et villages de la wilaya, abritant en son sein plus de 4.500 livres traitant de divers sujets, dont les sciences sociales, la littérature,

les contes pour enfants, les romans, l'art sous toutes ses formes, la philosophie... L'opération de classification des livres par thèmes, objets et matières se poursuit actuellement au niveau de la maison de la culture. Cette action, une fois achevée, le bibliobus ira proposer ses services aux citoyens voraces de lecture. Les zones rurales sont les plus visées par l'opération "lecture pour tous."

Z. A.

CHELGHOUH LAÏD

Achèvement des travaux du complexe culturel

L'achèvement des travaux de réalisation du complexe culturel de la commune de Chelghoum Laïd (Mila) a nécessité la mise en place d'un budget supplémentaire de 50 millions de dinars, selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC). Puisée du budget primitif de cette commune, cette somme a été débloquée à la suite de "plusieurs réunions de concertation" de l'APC qui ont abouti à "la nécessité de parachever une infrastructure attendue par la population locale et dont le taux d'avancement a atteint 80 %".

Projet de gare routière moderne

Une "première enveloppe" de 45 millions de dinars a été débloquée par la commune de Chelghoum Laïd (Mila) pour la réalisation, dans cette ville, d'une gare routière "moderne". Ce projet, "en phase de consultations", vient répondre aux besoins nés de la croissance de cette agglomération, "seconde ville de la wilaya de Mila", a souligné le président de l'APC, estimant que l'actuelle station d'autobus et de taxis n'est autre qu'un "point d'arrêt" qui ne répond plus aux besoins des usagers, notamment des étudiants, de plus en plus nombreux.

APS

VOLLEY-BALL

LES ALGÉRIENNES AU
MONDIAL DE TOKYO
POUR «TENTER DE
PASSER AU 2^E TOUR»

Page 14

MIDI

Sport

CHAMPIONNAT ARABE
DE TIR SPORTIF

LES VERTS
RÉCOLTENT
DEUX MÉDAILLES
DE BRONZE

Page 15

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE DIVISION I (18^E JOURNÉE)

USM ANNABA-MC ALGER À L'AFFICHE



*La 18^e journée du
championnat
national de division
une reprendra
samedi avec un
match entre deux
grandes cylindrées,
le MC Alger
champion d'hiver et
l'USM Annaba qui a
créé une grande
surprise lors de la
première phase.*

Lire en page 12

USMA
**ON PREND
LES MÊMES ET
ON RECOMMENCE**

Lire en page 13

Ph / New Press



CHAMPIONNAT DE DIVISION II (18^E JOURNÉE)

ASMO-ESM : UN "SOMMET" POUR LA REPRISE

*Le championnat national de Division II de football reprend ses droits, demain,
après une longue trêve, à l'occasion de la 18^e journée coïncidant
avec la 1^{ère} journée de la phase retour.*

Lire en page 12

FOOTBALL - CHAMPIONNAT DE DIVISION I (18^E JOURNÉE)

MC ALGER-USM ANNABA À L'AFFICHE

La 18^e journée du championnat national de division une reprendra samedi avec un match entre deux grandes cylindrées, le MC Alger, champion d'hiver, et l'USM Annaba, qui a créé une grande surprise lors de la première phase.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Du côté du MCA, les deux joueurs internationaux Zemmamouche et Babouche ne seront pas du rendez-vous lors de cette rencontre. L'entraîneur François Bracci peut, néanmoins, compter, lors de cette première journée de la phase retour, sur une de ses deux nouvelles recrues, le défenseur Harkat (ex USM Alger) ou l'ex-sociétaire de l'ASM Oran,



Photo : Bouguèche marquant un but face au MCO.

Megherbi. La rencontre qui opposera à Tizi-Ouzou la JS Kabylie et le CAB Bou-Arreridj se jouera à huis clos. Le dauphin, le WA Tlemcen, aura à effectuer un périlleux déplacement à Batna pour en découdre avec la lanterne rouge, le MSPB. Ce dernier jouera sa survie en nationale Une. L'autre rencontre intéressante est celle qui mettra aux prises le CRB et le MCO.

Alors que le NA Hussein-Dey, qui est classé avant dernier avec dix points, se déplacera à Blida pour y affronter l'USM Blida. Enfin, la rencontre qui devait se jouer à Sétif entre l'équipe locale et l'AS Khroub, initialement programmée pour ce vendredi 15 janvier 2010, est reportée à une date ultérieure.

S. B.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Samedi à 14h30:
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CABB Arreridj (huis clos)
A Chlef : ASO Chlef - USM Harrach
A Blida : USM Blida - NA Hussein Dey
A Alger (Bologhine) : USM Alger - CA Batna
A Annaba : USM Annaba - MC Alger
A Batna : MSP Batna - WA Tlemcen
A Alger (20-Août 1955) : CR Belouizdad - MC Oran
A El Eulma : MCE Eulma - JSM Béjaïa
A Sétif : ES Sétif - AS Khroub (reporté à une date ultérieure)

Classement	Pts	J
1. MC Alger	32	16
2. JS Kabylie	28	17
-- WA Tlemcen	28	17
4. USM Annaba	27	17
5. ES Sétif	26	15
-- MC Oran	26	16
-- JSM Bejaïa	26	17
-- CABB Arreridj	26	17
9. USM El Harrach	25	17
10. CA Batna	23	17
-- MC El-Eulma	23	17
12. USM Alger	22	17
-- CR Belouizdad	22	17
14. ASO Chlef	20	17
15. AS Khroub	17	17
-- USM Blida	17	17
17. NA Hussein-Dey	10	17
18. MSP Batna	9	17

CHAMPIONNAT DE DIVISION II (18^E JOURNÉE)

ASMO-ESM : UN "SOMMET" POUR LA REPRISE

Le championnat national de Division II de football reprend ses droits vendredi après une longue trêve, à l'occasion de la 18^e journée coïncidant avec la 1^{re} journée de la phase retour. Cette journée de reprise verra le leader, l'ES Mostaganem effectuer un périlleux déplacement chez son voisin l'ASM Oran, décidée à combler son retard de neuf points sur son adversaire du jour. Le seul ticket mis en jeu pour l'accession en Division II obligera les deux équipes de l'Ouest, mais aussi le peloton de tête, à mettre le paquet durant cette phase décisive. Le MC Saïda, classé à la 2^e place à deux points de l'ESM, jouera également hors de ses bases et plus précisément à Hadjout, l'équipe promue cette saison.

L'USMMH auteur d'un nul (0-0), lors du match aller, espère épingler son adversaire à son tableau de chasse, et améliorer du coup sa position au classement général. Les Saïdis, relégués cette saison en DII, joueront une partie capitale dont l'issue déterminera leurs réelles chances d'ac-

cession. La Paradou AC, l'un des virtuels candidats à l'accession, qui se trouve dans le sillage immédiat des leaders, sera en péril lors de son voyage à Biskra face à une équipe de l'USB, rarement prise à défaut sur son terrain.

Les hommes de Kamel Bouhelal qui ont perdu beaucoup de points lors de la phase "aller" sont condamnés à réaliser un meilleur parcours, à commencer par vendredi, s'ils veulent retrouver leur place parmi l'élite.

Le CS Constantine (4^e), qui a terminé la phase "aller" sur les genoux comme l'atteste sa surprenante défaite au stade Hamlaoui devant le WR Benthalha (2-0) est décidé à présenter un meilleur visage, à commencer par son match à domicile devant le SA Mohammadia. La nomination du nouvel entraîneur, Rouas chez les Noir et Vert pourrait servir de déclic, surtout que l'objectif principal des "Sanafirs" est de quitter au plus vite l'enfer de la DII. C'est le même objectif tracé par l'autre club constantinois, le MOC, qui n'est pas tellement

loin du leader. Toutefois, sa visite chez l'AB Merouana est pleine d'embûches. L'ABM, promue cette saison en DII, est le récent tombeur du PAC (3-0) Le RC Kouba classé 12^e avec 12 points de retard sur Mostaganem, est pratiquement éliminé de la course à l'accession. Toutefois, les Vert et Blanc ne perdent pas espoir de recoller au groupe de tête, espérant un naufrage général des principaux prétendants, surtout qu'il reste encore 17 journées à boucler (soit 54 points en jeu). Son rendez-vous face à l'OM Arzew pourrait être le véritable départ des camarades de Khelidi.

Les rencontres USMS-WRB, MOB-USMBA et CRT-JSMS, mettront aux prises des équipes du milieu du tableau qui ont hypothéqué leurs chances d'accession. Toutefois, elles joueront avec l'espoir d'engranger le maximum de points pour améliorer leur position au classement, surtout que leur maintien est assuré pour la saison prochaine, avec l'instauration de trois groupes géographiques de Division II.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Vendredi à 14h30

Constantine :
CS Constantine - SA Mohammadia
Hadjout :
USMM Hadjout - MC Saïda
Oran :
ASM Oran - ES Mostaganem
Sétif :
USM Sétif - WR Benthalha
Bejaïa :
MO Béjaïa - USM Bel-Abbes
Temouchent :
CR Temouchent - JSM Skikda
Biskra :
US Biskra - Paradou AC
Merouana :
AB Merouana - MO Constantine
Kouba :
RC Kouba - OM Arzew (18h)

Classement	Pts	J
1. ES Mostaganem	33	17
2. MC Saïda	31	17
3. Paradou AC	30	17
4. CS Constantine	27	17
5. MO Constantine	26	17
--USM Bel-Abbes	26	17
7. US Biskra	25	17
8. ASM Oran	24	17
9. CR Temouchent	23	17
10. SA Mohammadia	22	17
--WR Benthalha	22	17
12. RC Kouba	21	17
-- AB Merouana	21	17
14. OM Arzew	19	17
-- JSM Skikda	19	17
16. USMM Hadjout	18	17
17. USM Sétif	17	17
18. MO Bejaïa	12	17

CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

L'entraîneur du Bayern espère récupérer Ribéry pour le match contre Brême



L'entraîneur du Bayern Munich, Louis van Gaal, espère récupérer son milieu de terrain Franck Ribéry, le 23 janvier, contre le Werder Brême à l'occasion de la 19^e journée du championnat d'Allemagne. "Franck ne s'est pas entraîné pendant deux mois, il faut qu'il retrouve encore un peu d'endurance, mais je pense qu'il sera prêt la semaine prochaine pour le match de Brême", a déclaré, mercredi, l'entraîneur néerlandais à la presse. L'international français, comme Arjen Robben, ne faisait pas partie du groupe qui a battu mardi soir en amical Bâle (3-1), avant la reprise de la Bundesliga vendredi. Les Bavarois étaient menés 1 à 0 à l'issue de la première période, avant de renverser la vapeur au retour des vestiaires grâce à Hamit Altintop (73e) et Klose (85e et 87e). Ribéry, dont la préparation estivale avait été perturbée par des ennuis physiques et une relation tendue avec son nouvel entraîneur, n'a disputé que six matches en Bundesliga cette saison et est absent des terrains depuis plus de trois mois.

ESPAGNE

Xerez se sépare de son entraîneur

Le club de Xerez, lanterne rouge de la Liga espagnole a annoncé mercredi le limogeage de son entraîneur, José Angel Zinganda. Le club a pris cette décision face à la situation délicate, en matière de résultats, que traverse l'équipe première", selon son site internet. Xerez est dernier de la Liga après une victoire en 17 journées avec seulement sept points (soit 8 de moins que le premier non-relégué) et s'est incliné 1-3 chez elle face à Valence dimanche. Le secrétaire technique du club, Antonio Poyatos, occupera les fonctions d'entraîneur par intérim, précise Xerez. M. Zinganda est le 5^e entraîneur de 1^{re} division licencié depuis le début de la saison.

ARABIE SAOUDITE

Le club saoudien d'Al Ittihad limoge Calderon

Le club saoudien d'Al Ittihad (première division) a licencié son entraîneur, l'Argentin Gabriel Calderon, après la nouvelle défaite subie en championnat contre Al Nasr à domicile (1-2), rapporte mercredi la presse locale. Cette défaite, qui s'ajoute à celle concédée en finale de la Ligue des champions d'Asie, en novembre dernier face aux Sud-Coréens de Pohang Steelers (1-2), a été fatale à l'ancien milieu argentin, finaliste du Mondial 1990. Al Ittihad est actuellement troisième de son championnat, à douze points du leader Al Hilal, la formation entraînée par le Belge Eric Gerets.

USMA

ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE

Le driver usmiste n'a pas bénéficié des services de tous ses joueurs, et entre blessés et sélectionnés, Saadi s'est retrouvé en train de travailler avec une quinzaine de joueurs, mais ne s'est à aucun moment plaint.

PAR REDOUANE SOUALHI

Pour la rencontre comptant pour la première journée de la phase retour, les poulains de Nouredine Saadi, qui ont, à l'image des autres équipes, effectué un stage de préparation hivernal, ponctué par deux rencontres amicales, se retremperont dans l'ambiance du championnat national, face au CAB, dans un match où ils devront prendre leur revanche sur ce dernier qui les avait battus l'été dernier chez lui en coup de starter de l'exercice actuel, par deux à zéro. Néanmoins, du côté des supporters qui, très déçus par les résultats enregistrés lors de la phase



Les Usmistes à l'entraînement à bologhine.

PH. D. R.

aller, se demandent déjà si le technicien usmiste va reconduire le même effectif durant cette seconde manche, qui débutera samedi à Bologhine. Certes, durant le stage de Dar Diaf, le driver usmiste n'a pas bénéficié des services de tous ses joueurs, et entre blessés et sélectionnés, Saadi s'est retrouvé en train de travailler avec une quinzaine de joueurs, mais ne s'est à aucun moment plaint. Si hier, Saadi devait récupérer Khoulaid et Rial qui étaient avec la sélection en Turquie, et en bonne forme

actuellement, le stratège Hocine Achiou, quant à lui, ne sera pas de la partie, lui qui souffre d'une blessure contractée en coupe d'Algérie face au MCO. Par ailleurs, le coach Nouredine Saadi bénéficiera aussi des services des deux nouvelles recrues; certes, ces deux joueurs ne doivent pas s'attendre à être alignés dès ce samedi, mais l'ex-technicien du Ahly de Tripoli aura d'autres cartes à jouer lors de cette seconde phase retour.

R. S.

LE COUP D'ENVOI A ÉTÉ DONNÉ HIER

LONDRES ORGANISE UNE "COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS" INTER-QUARTIERS

A l'occasion de la CAN 2010 se déroulant en Angola, Londres organise une coupe d'Afrique des Nations entre les différents quartiers de Londres pour les joueurs amateurs de football de pays africains résidant au Royaume Uni, indique, un communiqué de l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger.

Douze pays africains, y compris l'Algérie, participeront à ce tournoi qui a débuté hier 13 janvier 2010 au niveau de David Beckham Academy à Londres. Les équipes participant à ce tournoi sont composées d'expatriés africains résidant et travaillant au

Royaume Uni.

L'Equipe algérienne est menée par l'Algérien Kamel Batouche qui est installé au Royaume Uni depuis 14 ans et qui réside actuellement à Wimbledon, au Sud de Londres.

Kamel Batouche nous parle de sa vie au Royaume Uni ainsi que de ce qu'il aime dans ce pays.

«Je parlais déjà anglais en arrivant ici, mais c'était un vrai défi pour moi de pouvoir faire ma vie sans amis ni famille surtout dans une ville qui est un vrai melting-pot de nationalités et de religions. C'est certainement ce qui m'a attiré vers cette

ville où tout le monde est le bienvenu.

J'ai toujours aimé le football et je travaille actuellement dans la sécurité à Chelsea FC. Le football, c'est toute ma vie et c'est tout ce que je regarde à la télévision.

J'aime aussi le grand intérêt que lui portent les Britanniques. Ce tournoi est magnifique puisqu'il nous permet de rencontrer des gens qui ont eu la même expérience que moi ainsi que ceux qui ont eu une expérience totalement différente de la sienne.

Je suis vraiment curieux de voir ce que Londres a d'autre à offrir à l'hor-

zon des Jeux Olympiques de 2012. Je pense que ceux là vont vraiment générer une grande excitation dans la ville et cela va être fascinant.»

Avec plus de 300 langues parlées à travers Londres, plus de 50 communautés non-autochtones d'une population de plus de 10.000 personnes résidant dans cette ville, il est facile de voir comment des individus venant de différentes parties de l'Afrique ont trouvé une terre d'accueil ou un endroit pour travailler ou étudier, dans une ville qui est également un grand centre économique et commercial.

Zidane : «Devenir administrateur du Real»

«C'est un honneur de travailler auprès de Florentino Perez qui veut bâtir une nouvelle équipe historique. Actuellement, j'apprends. Florentino me donne une grande liberté pour connaître tous les aspects du Real. Mon objectif est de devenir, un jour, administrateur du club», a déclaré Zidane.



L'ancien capitaine de l'équipe de France s'est également exprimé sur le Barça de Pep Guardiola, qui domine toujours la Liga et vient de réaliser une saison époustouflante : «J'aime beaucoup Iniesta, pour son sens du collectif. Mais Messi est tout de même unique. Quand il a la balle, tout le monde sait qu'il va se passer quelque chose.»

VOLLEY-BALL

Les Algériennes au Mondial de Tokyo pour "tenter de passer au 2^e tour"

A l'ombre de l'exploit de l'équipe nationale de football, d'autres sélections nationales ont réussi elles aussi leur pari de figurer parmi le top des tops mondiaux en arrachant leurs billets qualificatifs pour les joutes mondiales.

PAR MOHAMED ZEMMOUR

La sélection nationale féminine de volley-ball a pu durant cette année damer le pion aux ténors du continent africain et arracher, haut la main, un des deux séjours africains pour les championnats du monde de Tokyo et enlever le trophée de la Coupe d'Afrique des nations.

Deux distinctions qui font de cette sélection toute la fierté de l'Algérie sportive qui revient petit à petit dans le concert des nations en s'illustrant dans plusieurs disciplines, comme le volley-ball, le hand-ball ou le judo. La mission n'a pas été facile et il fallait la mobilisation du groupe sous la houlette de l'entraîneur Mouloud Ikhedji pour le voir, courant mois de juillet arracher,



Les volleyeuses algériennes : continuer sur leur lancée.

à Batna, la qualification pour le Mondial au Japon après, notamment, une précieuse victoire sans appel (3-1) contre les redoutables Egyptiennes données favorites du groupe. Sans complexe aucun, les coéquipières de la professionnelle du club espagnol de Tenerife, Faiza Tsabet, ont brillé de mille feux pour s'imposer de fort belle manière dans ce tournoi qualificatif.

Devant les tribunes combles de la salle de Batna et durant trois jours, les "petites" Algériennes n'ont fait qu'une bouchée des Sud-Africaines en lever de rideau de ce tournoi avant

de s'imposer devant les Egyptiennes, principales concurrentes des coéquipières de Fatma-Zohra Oukazi pour la qualification au Mondial. De l'avis de tous, tout s'était joué dans cette rencontre, tant la concurrence était rude entre les deux formations, notamment pour les Algériennes qui tenaient à la qualification, même si l'adversaire était l'Egypte, une formation qu'elles n'avaient pas gagnée depuis 2003.

Lors de la troisième sortie, il était question de confirmation contre l'Ile Maurice dans une joute qui a tourné en une véritable démon-

stration des camarades de Narimane Madani qui se sont imposées sur le score sans appel de 3-0 (25-12, 25-10 et 25-8) en 55 mn de jeu. Ainsi l'Algérie et le Kenya – 1er de l'autre groupe – représenteront le continent africain au Mondial 2010.

La qualification à peine savourée, les filles ont repris le boulot pour la préparation du 17^e championnat d'Afrique disputé, chez elles, au mois d'octobre à Blida où il était question de gagner le trophée et de confirmer que la qualification n'était pas usurpée.

D'ici le mois de novembre, date des championnats du monde au Japon au cours desquels les Algériennes affronteront successivement, le Pérou, le Costa Rica, le Japon, la Serbie et la Pologne, le staff technique a tracé un programme de préparation qui s'articule sur pas moins de 27 rencontres amicales et 07 stages en Europe, selon le directeur technique national, M. Rahim Amalou.

"Nous allons au Japon tenter un coup en nous qualifiant au second tour" nous a annoncé M. Amalou qui table sur les sorties contre le Pérou et le Costa Rica pour enlever des points. "La mission est très difficile, mais nous pensons que face à ces deux sélections, nos filles peuvent

rivaliser" a ajouté ce technicien qui a précisé que "le programme d'action 2009/2012 de la fédération c'est de faire qualifier cette équipe aux jeux Olympiques de 2012 et d'améliorer son classement mondial au tableau de la Fédération internationale (FIVB)". "Cette tâche passe par la modernisation encore plus du jeu de notre équipe et par son adaptation aux adversaires avec l'utilisation de tous ses éléments" a insisté le DTN qui compte beaucoup sur les joueuses professionnelles pour propulser l'équipe vers d'autres victoires et succès.

Les mondialistes : F-Zohra Oukazi, Narimane Madani, Salima Hammouche, Mouni Abderahim, Zohra Bensalem, Safia Boukhima, Tassaadit Aissou, Nawel Mansouri, Lydia Oulmou (Melun), Sehryne Hennaoui, Tasbet Faiza (Istres), Faiza Tsabet (Tenerife), Aïcha Mezmat.

M. Z.

LE PROGRAMME AU MONDIAL :

29/10/2010 Pérou - Algérie
30/10/2010 Costa Rica - Algérie
31/10/2010 Algérie - Japon
02/11/2010 Serbie - Algérie
03/11/2010 Algérie - Pologne

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A MESSIEURS (9^e JOURNÉE)

Les regards tournés vers le stade de Blida

Les yeux seront braqués aujourd'hui vers le stade de Blida où l'USM Blida affrontera l'Etoile de Sétif qui s'est emparé de la place de leader. En effet, les visiteurs joueront certainement toutes leurs chances afin de préserver leur première place en compagnie du NRBB Arreridj. Ce dernier, rappelons-le, était l'auteur d'un bel exploit lors de la précédente journée devant le GS Pétroliers à Alger. La 9^e et dernière journée sera donc dominée par cette rencontre. Les

deux équipes se trouvent en haut du tableau. Cette formation de Sétif qui reste sur une belle victoire remportée devant l'ES Bethioua, sera soumise à rude épreuve en se déplaçant à la ville des Roses. Les locaux profiteront certainement de cette occasion pour terminer cette phase en tête du classement. De son côté, le poursuivant immédiat, le NRBB Arreridj, sera le premier à bénéficier de cette journée puisqu'il recevra sur son terrain l'OMédéa qui sera un adver-

saire largement à sa portée. Mais rien n'est encore joué, cette équipe peut créer une surprise. De son côté, le GS pétrolier qui se trouve actuellement à la troisième place, profitera lui aussi cette journée en se déplaçant à Bethioua pour affronter l'ESB.

Pour ce qui est de la suite de la compétition, les choses sont claires, pas de changement dans le déroulement du championnat, les équipes classées à la 1^{ère} et à la 4^e place composeront la poule qui disputera le

titre sous forme de tournoi. Elle seront au nombre de quatre. La quatrième organisera le premier, le troisième abritera le deuxième et ainsi de suite. Les équipes classées à la 5^e et à la 10^e place composeront la poule qui disputera la relégation lors de cette deuxième phase, sous forme étalée en aller et retour. Les équipes classées 5^e et 6^e de cette poule rétrograderont à la nationale 1B. Il est nécessaire de rappeler enfin que les points gagnés lors de la première phase seront cumulés lors de la deuxième phase.

M. S.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPERDIVISION (3^e JOURNÉE)

WA Boufarik-GS Pétroliers tête d'affiche

PAR MOURAD SALHI

La 3^e journée de la 2^e phase de Superdivision de basket-ball play off, se jouera, aujourd'hui, avec le déroulement d'une unique rencontre à Staoueli entre le NB Staoueli et le CSM Constantine. Les autres rencontres se dérouleront demain.

La journée de demain sera dominée par la rencontre qui mettra aux prises le WA Boufarik et le GS Pétrolier. Cette rencontre se déroulera à la salle Moussa-Chiref de Boufarik.

Le Widad, qui a fait une belle entame lors de cette deuxième phase mardi dernier à Alger devant l'ASPTT Alger, champion d'Algérie en titre, tentera certainement de continuer sur sa lancée aux dépens des Pétroliers, la seule équipe qui fait peur depuis l'entame de la compétition. Une victoire sur son terrain permettra au widad de rejoindre son adversaire du jour à la tête du classement, mais ne sera pas aussi facile.

Le deuxième match tout aussi important est celui qui opposera le CRB Dar Beida à l'ASPTT Alger.

Dans la poule play down, il y aura deux rencontres aujourd'hui entre CRM Birkhadem, qui a pu prendre seul la premiè-



La place de co-leader en ligne de mire pour le WAB.

re place et qui accueillera la sélection de l'O Batna, qui fera tout pour arracher la première place. Ce match sera équilibré.

Le deuxième rencontre d'aujourd'hui se jouera entre l'UMM Hadjout et le WB Ain-Bénian, les deux équipes partent à chances égales.

En revanche, la rencontre de demain qui oppose l'AB Skikda au CRB Témouchent sera très disputée, les deux équipes sont grandement menacées par la relégation en Nationale B.

M. S.

Programme des rencontres

Vendredi 15 janvier (17h00):

B.B.Arreridj : NRBB Arreridj - O.Médéa
Bethioua : ES Bethioua - GS Pétrolier
Blida : USM Blida - ES Sétif
M'Sila : RC M'Sila - MB Bejaia
Rouiba : WO Rouiba - PO Chlef

Classement	Pts	J
1. Etoile de Sétif	15	8
-- NRBB Arreridj	15	8
3. GS Pétrolier	14	8
-. USM Blida	14	8
5. MB Bejaia	12	8
-. ES Bethioua	12	8
7. PO Chlef	11	8
8. O.Médéa	10	8
9. RC M'Sila	9	8
10.WO Rouiba	8	8

PROGRAMME DES RENCONTRES

Groupe A

Vendredi 15 janvier (16h)
Staoueli : NB Staoueli - CSM Constantine
Samedi 16 janvier (16h)
Boufarik : WA Boufarik - GS Pétroliers
Dar Beida : CRB Dar Beida - ASPTT Alger
Caroubier : NA Hussein-Dey - TRB Blida

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	2
2. WA Boufarik	5	2
-. CRB Dar Beida	5	2
4. ASPTT Alger	4	2
-. NB Staoueli	4	2
6. CSM Constantine	2	2
-. TRB Blida	2	2
-. NA Hussein-Dey	2	2

Groupe B

Vendredi 15 janvier (16h)
Tipasa : UMM Hadjout - WB Ain-Bénian
Ain-Bénian : CRM Birkhadem - O Batna
Samedi 16 janvier (14h)
Skikda : AB Skikda - CRB Témouchent

Classement	Pts	J
1. CRM Birkhadem	6	2
2. O.Batna	5	2
3. USMM Hadjout	3	2
4. WB Ain-Bénian	2	-
-. COBB Oran	2	1
-. CRB Témouchent	2	2
7. AB Skikda	1	1.

TIR SPORTIF

CHAMPIONNAT ARABE

LES VERTS ONT RÉCOLTÉ DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

Notre sélection a moissonné deux médailles de bronze lors du Championnat arabe qui s'est déroulé au Koweït dans les spécialités air comprimé et tir aux plateaux.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Cette manifestation a enregistré une participation record de 250 athlètes, issus de 16 pays. Concernant le pistolet 10m dames, l'équipe féminine, composée de Yamina Lalouet, Siham Maouche et Mebrouka



Tir sportif à Tipaza.

Bouaïche, a remporté le bronze en réalisant 1.072 points sur 1.200.

Pour les garçons, les tireurs Fateh Ziadi, Tayeb Mehalil et Adel Lecheheb se

sont, eux aussi, classés à la troisième place dans la spécialité pistolet 10 m hommes, en réalisant 1.671 points sur 1.800. Avec deux médailles en bronze dans les spécialités trap et double trap, les Algériens ont terminé à la quatrième place avec respectivement 299 points sur 375 et 361 points sur 450.

Pour le classement individuel, la cinquième place de la discipline pistolet 10 m hommes est revenue à Fateh Ziadi, tandis que dans carabine 10 m dames et pistolet 10 m dames, les athlètes algériennes Souad Yahiaoui et Yamina Lalouet ont terminé à la septième place avec respectivement 387 points sur 400 et 362 points sur 400.

S. B.

BOXE

COUPE D'ALGÉRIE PHASE RÉGIONALE CENTRE

Un rendez-vous de grande importance

La première journée de la phase régionale centre de la coupe d'Algérie de boxe (12-16 janvier à Djelfa), toutes catégories, a été d'un niveau "appréciable", a indiqué mercredi le Directeur technique national, Mourad Meziane.

Un total de 200 boxeurs, dont 30 filles issues des phases zonales, appartenant aux catégories "cadet, junior, senior et filles (-17 et + 17 ans)" prennent part à cette phase régionale.

M. Meziane a souligné le niveau "appréciable" atteint lors de certains des 31 combats de la première journée de compétition, à l'instar de celui ayant opposé le boxeur de l'élite Ouradi Abdelhalim face à Soltani Mbarek dans la catégorie des 54kg (victoire du premier).

Le DTN a également cité à titre d'exemple les combats de la catégorie 57 et 81 kg, qui ont opposé respectivement le boxeur de l'élite Ouddahi Mohamed Amine à Badji Salim et Benchebla Abdelhafid (élite) à Fatih de la ligue de Boumerdes et se sont soldés par la victoire des athlètes de l'élite nationale.

Ce rendez-vous revêt une grande importance vu le niveau de la région-centre qui regroupe des ligues de pôle, à l'instar d'Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Blida, Aïn-Defla, Djelfa, ainsi que la présence des éléments de l'élite nationale, de la sélection nationale militaire et de la sélection de la protection civile.

Selon le DTN, la Fédération algérienne de boxe a mis en place un nouveau système pour la coupe d'Algérie qui fait passer la compétition par plusieurs étapes: phase wilaya et zonale (au mois de décembre), régionale et enfin nationale prévue fin janvier-début février. Ce changement a été instauré dans le but de "rehausser le volume compétitif et médiatiser la discipline", a expliqué M. Meziane.

BOULES

Le "Tournoi des as" demain et samedi à Hadjout

Le "Tournoi des as" de boules, qui regroupe annuellement les meilleurs athlètes de la discipline, aura lieu les 15 et 16 janvier à Hadjout (Tipasa), indique la Fédération algérienne des sports (FASB) dans un communiqué. Cette manifestation sera ouverte aux équipes championnes de la saison sportive 2008/2009 en jeu long et pétanque des ligues d'Alger, Tipasa, Médéa, Blida, Boumerdes, Béjaia, Tizi-Ouzou, Chlef, Bouira, Aïn Defla et Djelfa, ainsi que les équipes nationales de jeu long et pétanque. Ce tournoi permettra à la Fédération de mettre en valeur l'élite nationale, a ajouté la FASB, qui annonce que l'édition 2011 aura un cachet international et verra la participation des meilleures nations de la discipline.

(APS)

JUDO

Les Algériennes sur le sommet de l'Afrique

PAR MOHAMED ZEMMOUR

Remettre sur pied une sélection nationale ébranlée et complètement disloquée par les événements qui avaient entouré les élections du nouveau bureau de la fédération algérienne de judo (FAJ), était l'ambition de Salima Souakri, nommée à la tête de l'équipe féminine, tant la tâche paraissait impossible pour une débutante dans sa nouvelle carrière.

"Je ne pensais même pas aux résultats ni aux compétitions, mon seul souhait était de rassembler l'équipe dont les éléments la composant ne savaient pas où donner de la tête avec la situation houleuse" se rappelle Souakri qui a su, petit à petit, remettre de l'ordre dans la maison de l'équipe féminine.

Pour commencer, elle a du revoir tout, même la liste des sélectionnées. "Le changement passait pour moi par une large revue des effectifs et c'est pour gagner la confiance de tous et celle des filles notamment, que j'ai organisé un stage de masse avec les trois premières de chaque catégorie des championnats nationaux soit une quarantaine de participantes soumises à des tests physiques et techniques" raconte la surnommée 5ème mondiale, pour avoir raté d'un rien, les podium mondial et olympique à plusieurs reprises.

Les 14 filles sélectionnées à l'issue de ce stage étaient par la suite convoquées pour un stage de préparation aux championnats d'Afrique à l'île Maurice. Le regroupement a eu lieu à l'Institut national de Judo de Paris pendant deux semaines, ponctué par un tournoi avec les clubs français de première division.

La médaille par équipe enlevée par cette équipe, qui n'est pas encore au point, avait encouragé Souakri à aller de l'avant et continuer, avec l'apport de tout le staff technique, sa mission consistant à glaner des titres africains. La tâche ne semblait pas aisée pour la troupe, même si certaines

avaient déjà "tiré" à ce niveau à l'image de Leila Latrous ou Rachida Ouardane. Mais il était dit que lors de ce continental, les protégées de Souakri, motivées à bloc par leur prestation aux Jeux Méditerranéens de Pescara où elles avaient obtenu 03 médailles de bronze et deux 5èmes places, allaient surprendre tout le monde.

"Avant la compétition, j'avais axé mon travail sur le volet psychologique et mental, car je savais que c'était le point faible de cette équipe qu'il fallait vite remettre sur les tatamis" nous a précisé Souakri qui n'accordait pas beaucoup d'intérêt à l'aspect résultat technique.

Un stage d'une semaine à Staoueli avant le rendez-vous de l'île Maurice pour les filles dont chacune voulait relever le défi et prouver aussi qu'elles sont capables de mieux faire dans des conditions difficiles. Relever les défis est le propre de la femme algérienne et les judokates n'ont pas raté une nouvelle fois l'occasion de le confirmer en dominant la compétition et remportant 5 titres en individuel, un titre de vice-championne et une troisième place, le tout ponctué par la coupe d'Afrique des nations arrachée devant l'équipe tunisienne, donnée favorite.

Avec 4 victoires, un nul et deux défaites, la Tunisie, qui s'était pourtant illustrée à Pescara avec 5 médailles dont une en or, 3 en argent et une en bronze, était surclassée.

"Les filles ont été formidables et su comment gérer la compétition, match par match sans jamais paniquer" nous a indiqué Souakri soulignant que c'est là le meilleur résultats des filles de tous les

COMPOSANTE DE L'ÉQUIPE

Les championnes d'Afrique:

-48 kg : Meriem Moussa, (-52) Ratiba Tarikat, (-57) Leila Latrous, (-63) Kahina Hadad, (+78) Rachida Ouardane, (-57) Nachida Zelouf, (-63) Kahina Saidi, (-78) Kaouther Oualal.

M. Z.

2^E CONCOURS INTERNATIONAL
DU FILM DOCUMENTAIRE À SÉTIFPour la conservation
du patrimoine historique

La 2^e édition du concours international du film documentaire, dédié cette année aux personnalités ayant marqué l'histoire, la culture et le sport à Sétif, a été ouverte, mardi, dans la capitale des Hauts-Plateaux. Ce concours est destiné à créer une «saine émulation» entre les jeunes amateurs de vidéo et de cinéma et les encourager à contribuer à la conservation du patrimoine historique de la wilaya de Sétif, a indiqué à l'APS le vice-président de l'Assemblée populaire communale. Les résultats de cette compétition culturelle seront annoncés, a précisé cet élu, en marge du festival international du film documentaire prévu entre le 17 et le 20 octobre 2010.

DÉCOUVERTE D'UN SITE
ARCHÉOLOGIQUE À SKIKDASous une ferme,
un vestige

Un site archéologique, qui serait, selon les premières indications, une ferme agricole, vient d'être découvert récemment au lieu-dit Ferfour, au nord-est de la ville d'Es Sebti, à environ 7 km au Sud-est de la daïra de Azzaba (Skikda), a annoncé à l'APS l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGECB).

Selon les archéologues, l'ensemble de ces vestiges (éléments d'huilerie et structures bâties), non encore datés, indiquerait qu'il s'agirait d'une ferme agricole qui «aurait été exploitée jusqu'à une époque tardive et peut-être plus».

PROJET DE THÉÂTRE EN PLEIN AIR À
DJANETA la recherche
d'entreprises
spécialisées

La ville touristique de Djanet a bénéficié d'un projet de théâtre en plein air de 2 mille places, mais n'arrive toujours pas à trouver d'entreprises spécialisées pour sa réalisation, a annoncé à l'APS la direction de la culture de la wilaya d'Illizi. Ce projet, qui nécessite une réévaluation de son autorisation de programme par la commission locale des marchés, accordera à la perle du Tassili le privilège d'être la seule dans la région à être retenue pour la réalisation de ce genre de structures culturelles et touristiques.

PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE

Salle archi-comble pour «Tidets
Yetswafren» de Rabah Dicho

À l'occasion de la célébration de Yennayer, le nouvel an berbère (2960), la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, a abrité, mardi soir, la projection en avant-première de «Tidets Yetswafren» (la vérité cachée), un film en tamazight réalisé par Rabah Dicho.

PAR TAHAR OUNAS

Le film, d'une durée d'une heure vingt minutes, a décortiqué le dur quotidien des familles kabyles vivant dans les montagnes.

Dans une salle archi-comble, composée majoritairement d'un public jeune notamment des étudiants, se lisait la communion avec Yennayer qui cette année revient sous le signe de la fécondité avec cette nouvelle production cinématographique dégageant des senteurs de tamazight. Le film nous a fait plonger dans une histoire triste, celle d'une famille pauvre habitant un village kabyle. Hamou, marié à



la belle Djamila, est victime ainsi que sa femme d'une dure réalité imposée par Kaci, le frère du mari, un des hommes aisés du village. Kaci va comploter pour faire perdre son travail à Hamou. Cela a pour effet de pousser ce dernier à aller du côté de la forêt pour s'adonner à la chasse afin de nourrir sa famille. Mais le destin a voulu que Hamou perde la vie dans un accident au

moment où il chassait. Il laisse ainsi derrière lui une femme éplorée, et qui plus est, enceinte. Peu de temps après, Djamila met au monde le petit Syphax. Mais un jour, son oncle le kidnappe et l'abandonne dans la forêt. Syphax fut recueilli par un chasseur qui l'adopte. Mais le moment venu, la vérité sur l'enfant sera dévoilée.

Le tournage des scènes a eu

lieu dans différentes régions de Boumerdès (Ighomrassen, Timezrit, et Boumerdès ville) ainsi qu'à Tizi Ouzou (hôpital Baloua, Beni Zmenzer et Ait El Hadj).

Ont pris part au tournage de ce film en kabyle 70 personnes entre comédiens et techniciens. Les scènes ont été filmées dans les régions montagneuses des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou. Le film a été réalisé par l'entreprise cinématographique de Lâabid, un village d'Issers à l'est de Boumerdès. Il est à rappeler que le montage de ce long métrage qui fait la radioscopie des traditions et de la culture en Kabylie a buté sur plusieurs difficultés, notamment financières. Malgré ces lacunes, l'équipe technique a su relever le défi et pu finalement concrétiser son projet.

Par ailleurs, parallèlement à la projection de «Tidets Yetswafren» plusieurs activités culturelles et artistiques ont eu lieu à travers la wilaya de Boumerdès. A l'image de l'association Tamussni de Naciria qui a organisé, durant toute la journée de mardi, des manifestations culturelles d'envergure.

Pour leur part, les étudiants de l'université de Boumerdès, et comme à l'accoutumé, ont organisé plusieurs manifestations au niveau des campus universitaires. **T.O.**

POUR SAUVER CE PATRIMOINE CULTUREL

Une maison pour l'Imzad à Tamanrasset



PAR LARBI GRAÏNE

Les travaux de construction d'une maison de l'Imzad baptisée «Dar Imzad» seront prochainement lancés sur un terrain de 10.000 m² à Tamanrasset, a rapporté l'APS. «Dar El Imzad» sera érigé à 5 km de Tamanrasset, sur la route menant vers le site touristique de l'Assekrem. L'annonce a été faite par l'association «Sauver l'Imzad», initiatrice du projet et ce, à la veille de la tenue dans la capitale du Hoggar d'un colloque scientifique international de 3 jours (14, 15 et 16 janvier) complètement dédié à l'Imzad. La maison

sera un centre de formation, qui va s'atteler à développer et assurer le rayonnement de la culture targuie à travers l'Imzad; elle abritera les activités artistiques liées à la pratique des arts traditionnels du Sahara, afin d'en assurer la préservation et la sauvegarde. Quelque 125,8 millions de DA sont nécessaires pour la concrétisation du projet pour lequel on attend la contribution au niveau du financement des sponsors et des donateurs. D'ores et déjà, indique-t-on, le géant pétrolier Sonatrach a fait part de son intention de prendre en charge la partie liée à la construction de l'école de formation. La livraison du projet est prévue dans

5 ans et devra reconstituer l'effectif des joueuses du vieil instrument, décimées par les effets de la mondialisation et de la technicité. L'association «Sauver l'Imzad» a déjà déblayé le terrain en réussissant en 2003 à mettre en place une école d'Imzad au niveau de l'Institut de formation professionnelle de Tamanrasset. Deux localités, Idelesse et Tintarabine, ont vu ensuite l'ouverture d'écoles annexes avec une capacité respective de 30 et 39 élèves. Cet effort de formation a rendu possible la sortie d'une promotion de 40 élèves durant l'année scolaire 2004-2005.

L'Imzad désigne à la fois une culture et un instrument de musique, à savoir une vièle monocorde, jouée par les femmes touarègues.

Le projet de Dar Imzad devrait aboutir à la création d'un label IMZAD devant rendre possible la commercialisation de la musique de l'Imzad et des produits dérivés. Notons que le colloque sur l'Imzad dont les travaux débutent aujourd'hui verra la participation de plusieurs spécialistes nationaux et internationaux. Parallèlement à l'activité scientifique, des concerts de musique avec des artistes touarègues d'Algérie, du Niger et du Mali seront donnés. S'y tiendront aussi des concours culturels, comme la course de chameaux et un défilé de mode.

L.G.

EN VUE DE LA CRÉATION D'UN ETAT PALESTINIEN

L'Union européenne et les États-Unis coordonnent leurs efforts

L'unanimité sur la nécessité d'appuyer la création d'un Etat palestinien a été réaffirmée, lors d'une réunion de haut niveau, hier à Bruxelles et consacrée au processus de paix au Proche Orient.

PAR NINA SERATI

Cette position a été exprimée au siège de la Mission de la Norvège auprès de l'Union européenne (UE), lors d'une conférence de presse sanctionnant la réunion qui a regroupé, outre le ministre norvégien des Affaires étrangères (AE) Johannes Gehr Store, Tony Blair, l'envoyé du Quartette au Moyen-Orient, George Mitchell, envoyé spécial du président américain pour le Moyen-Orient, Catherine Ashton, ministre des Affaires étrangères de l'UE, les ministres des AE d'Espagne et de France, Miguel Angel Moratinos et Bernard Kouchner.

Le ministre norvégien a, à cette occasion, insisté sur l'importance de continuer à soutenir les efforts des Palestiniens pour construire les institutions nécessaires pour la création d'un Etat palestinien aux côtés d'un Etat israélien. Il a également affirmé que tous les engagements, qui ont été pris lors de la conférence des donateurs de Paris en décembre 2007, ont été pleinement respectés, et a insisté sur le renforcement des efforts pour soutenir l'Autorité palestinienne. Il a, à cet égard, appelé la communauté internationale, à poursuivre le soutien financier aux Palestiniens.

Le groupe des principaux donateurs, l'UE qui fournit un milliard d'euros par



an, les États-Unis, la Norvège, présidé par ce dernier, s'est dit prêt à "soutenir le budget palestinien" dans les prochaines semaines et seraient prêts à faire davantage une fois que les pourparlers de paix auraient repris. Pour sa part, Bernard Kouchner a souligné l'importance de la réunion d'aujourd'hui, qui réaffirme, selon lui, le soutien de l'UE pour les efforts déployés par les États-Unis afin de créer un Etat palestinien. Il a, par ailleurs, salué les principales réalisations du président du gouvernement transitoire, Salam Fayyad, et du président Mahmoud Abbas sur le chemin de la construction des institutions nécessaires à la création d'un Etat palestinien. Il a également révélé le projet de la Norvège de réunir la commission des donateurs au niveau des experts pour organiser la tenue d'une nouvelle Conférence des donateurs pour la Palestine. De son côté, le sénateur Mitchell a remercié l'Union européenne et la Norvège, au nom du président américain Barak Obama et de la secrétaire d'Etat Hillary Clinton, pour

leur soutien aux efforts déployés pour parvenir à la paix au Moyen-Orient, et pour trouver une solution au conflit israélo-palestinien. Il a également souligné l'importance de la coopération afin d'unifier et coordonner les efforts nécessaires pour créer un Etat palestinien.

"Notre partenariat avec tous nos amis et alliés en Europe pour soutenir ces objectifs est crucial. Aucun pays, aucun dirigeant ne peut accomplir seul ces objectifs. Il faudra un effort combiné et concerté", a-t-il déclaré.

Intervenant à son tour, la ministre des AE de l'UE, Catherine Ashton, a réitéré l'engagement de l'UE à fournir l'appui financier nécessaire à l'Autorité palestinienne, rappelant, à cet égard, la réunion qu'elle a eu fin décembre 2009 avec Salam Fayyad, avec lequel elle a convenu de fournir une aide financière pour les efforts visant à établir un Etat palestinien. Moratinos, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'UE, a également insisté sur l'importance de l'occasion qui s'offre maintenant pour faire avancer le processus de paix. Il a, par ailleurs, confirmé le soutien de l'UE pour la tâche que va entreprendre l'envoyé spécial américain au cours des prochains jours. Après Bruxelles, Mitchell s'envolera ensuite pour le Proche Orient où il doit présenter aux dirigeants israéliens et palestiniens les nouvelles propositions de Barack Obama. Un nouveau plan de paix américain comprenant des lettres de garantie aux Palestiniens et réalisable en deux ans, est évoqué depuis quelques jours.

N. S.

RECRUESCENCE DE LA VIOLENCE EN AFGHANISTAN

Loin des médias et des hommages, des victimes oubliés

Le bilan des civils tués en 2009 a été le plus lourd en 8 ans de guerre en Afghanistan selon un rapport livré hier par l'ONU.

"L'année 2009 a été la pire année pour les civils touchés par ce conflit armé. La mission de l'ONU en Afghanistan a enregistré le plus grand nombre de victimes civiles depuis la chute du régime des talibans en 2001", assure la représentation de l'ONU en Afghanistan (Unama).

Selon cette étude, 2.412 civils ont été tués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009, soit une hausse de 14% par rapport à 2008 (2.118 morts).

L'année 2008 avait déjà été marquée par une hausse brutale de 40% du nombre de civils tués par rapport à 2007.

Quelque 70% des victimes (1.681) ont péri dans des attentats, attaques et assassinats perpétrés par les insurgés, selon l'ONU, soit une hausse de 45%

par rapport à 2008, quand un peu plus de la moitié des civils tués avaient péri de la main des "éléments anti-gouvernementaux". "Les morts résultant des activités des insurgés sont trois fois plus importantes que celles causées par les forces pro-gouvernementales" en 2009, affirme l'ONU. En revanche, un quart des pertes civiles en 2009 sont dues aux opérations des forces afghanes et aux soldats étrangers (596), soit une baisse de 28% par rapport à l'année précédente selon l'Unama.

Le 7 janvier, les talibans avaient rejeté l'affirmation du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, selon laquelle les insurgés avaient tué trois fois plus de civils que les forces étrangères et afghanes.

Le secrétaire général de l'ONU "foule aux pieds" les principes de neutralité de l'ONU, avaient déclaré les talibans, affirmant au contraire que les forces internationales étaient

les principaux responsables des pertes civiles.

Critiqué par le gouvernement afghan pour tuer parfois sans discernement talibans et simples habitants, Washington avait assuré récemment que la réduction du nombre de victimes civiles, notamment lors des bombardements de positions rebelles dans des villages, était "une priorité" des troupes occidentales.

"Le recours à des frappes aériennes et le fait que les installations militaires (de l'Otan, ndlr) soient situées dans des zones civiles augmentent fortement le risque de voir des civils tués ou blessés", déplore cependant l'ONU.

Par ailleurs, 135 Afghans ont été tués par d'autres acteurs qui n'ont pas pu être identifiés (insurgés, armée, police), selon l'Unama.

Les bombes artisanales et les attentats suicide -les deux modes opératoires favoris des

talibans- sont la première cause de mortalité parmi les civils (44%), même si elles ne les visent pas directement, mais ciblent le plus souvent les soldats étrangers ou afghans, ou des bâtiments officiels. L'ONU souligne enfin que ces chiffres sont incomplets compte tenu des difficultés à rassembler les informations dans un pays en guerre et qu'ils sont donc a priori sous-estimés. Depuis trois ans, la rébellion menée par les talibans a gagné du terrain en dépit de l'augmentation régulière du nombre de soldats étrangers en huit ans, qui atteint aujourd'hui 113 mille dont environ 71 mille Américains. 2010 sera marquée par l'arrivée programmée de quelque 40 mille renforts, essentiellement américains. De son côté, l'armée américaine a vu le nombre de ses soldats tués doubler en 2009 (317 morts) par rapport à 2008 (155 morts).

Réunion au tour du nucléaire iranien

Les six pays chargés du nucléaire iranien (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et Allemagne) se réuniront, samedi à huis clos; à la mission de l'Union européenne (UE) auprès de l'Onu à New York.

Lundi, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait indiqué que Washington souhaitait des sanctions alors que la semaine dernière, le représentant chinois aux Nations unies, Zhang Yesui, avait jugé que ce n'était "pas le bon moment pour prendre des sanctions". Les Occidentaux avaient donné jusqu'à fin décembre 2009 à l'Iran pour accepter une proposition sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de faire enrichir et conditionner son uranium en Russie puis en France. L'Iran a rejeté cette offre et proposé en retour des échanges simultanés et en petites quantités de son uranium contre du combustible enrichi à 20%, ce qui a été refusé par les "Six".

Nouvelle crise entre la Turquie et Israël

La Turquie rappellera son ambassadeur en Israël si la crise avec ce pays née du traitement humiliant réservé à un diplomate par les responsables israéliens n'est pas résolue. Ankara a jugé "insuffisante" une déclaration israélienne regrettant la façon dont a été traité l'ambassadeur turc à Tel-Aviv, Oguz Celikkol, pour protester contre un téléfilm turc jugé antisémite, "Nous trouvons la déclaration israélienne insuffisante", avaient affirmé un peu plus tôt des responsables du ministère des Affaires étrangères, sous couvert d'anonymat depuis Moscou, où se trouve le chef de la diplomatie turc Ahmet Davutoglu. La Turquie exige des "excuses" d'Israël pour le traitement infligé à M. Celikkol, qui avait été humilié devant la presse par le numéro deux de la diplomatie israélienne, Danny Ayalon.

Neuf morts lors d'une manifestation en Afghanistan

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort lors d'une manifestation organisée mardi dans le sud de l'Afghanistan par des villageois qui accusaient les forces de l'Otan d'avoir profané un exemplaire du Coran.

Près d'un millier de personnes ont marché vers le siège de la police de Garmser, une ville de la province du Helmand (sud), pour protester contre les agissements des forces internationales qu'elles accusent d'avoir profané un exemplaire du Coran lors d'une opération menée dimanche.

Au cours de ce rassemblement, "huit manifestants ont été tués après avoir attaqué des responsables de la sécurité à Garmser", a déclaré un haut responsable de la police du Helmand.

Il a expliqué que les policiers afghans ont ouvert le feu sur les manifestants "après la mort d'un membre des services de renseignement tué par des tirs venant des manifestants".

LES MALADIES DU CERVEAU

Sortir l'épilepsie de l'ombre

L'épilepsie est une maladie chronique, récidivante, définie par la répétition de crises spontanées paroxystiques d'origine cérébrale chez un même sujet. Ces crises sont liées à une décharge hypersynchrone d'une population de neurones hyperexcitables "quels que soient les symptômes cliniques et paracliniques éventuellement associés.



L'épilepsie est la seconde maladie neurologique par sa fréquence, après les accidents vasculaires cérébraux. La distribution selon l'âge est particulière, en deux pics situés à chaque extrême de la vie : l'un chez le petit enfant avant 1 an, l'autre après 75 ans. Le cerveau est constitué d'un très grand nombre de neurones qui sont des cellules nerveuses douées d'activité électrique, l'influx nerveux pouvant être assimilé à un courant électrique se propageant le long du nerf jusqu'aux muscles à activer. En termes imagés, l'épilepsie est due à une décharge électrique excessive, anormale, synchrone au niveau d'un certain nombre de neurones. Cette décharge électrique entraîne une onde électrique qui se propage au niveau de toutes les cellules nerveuses de proche en proche et déclenche la crise d'épilepsie.

Causes et facteurs de risque

L'épilepsie de l'adulte peut être :

- Symptomatique, lésionnelle, secondaire à une lésion du système nerveux central ;
- Ou essentielle, idiopathique, fonctionnelle, c'est-à-dire sans cause décelable avec nos moyens actuels d'investigation.

Dans la plupart des cas, l'épilepsie est une maladie autonome, essentielle, sans cause connue.

Dans d'autres cas beaucoup

plus rares, l'épilepsie peut traduire l'existence d'une maladie organique cérébrale ou d'une perturbation métabolique. Ces causes pourraient agir comme révélateur d'une épilepsie sous-jacente ou bien en être à l'origine :

- Les traumatismes crâniens (en général apparition des crises dans l'année qui suit l'accident) ;
- Les tumeurs cérébrales ;
- Les accidents vasculaires cérébraux ;
- Les infections (encéphalites, méningites, abcès du cerveau) ;
- Les maladies entraînant des lésions focales : sclérose en plaques, hématome sous-dural ;
- Les troubles métaboliques :
 - Hypoglycémie ;
 - Anoxie (collapsus, hypoxie d'insuffisance respiratoire aiguë) ;
 - Hyponatrémie (baisse du sodium sanguin) ;
 - Hypocalcémie ;
 - Intoxications ;
 - Alcoolisme aigu et chronique...

Symptômes de la crise d'épilepsie**La crise tonico-clonique (grand mal)**

La crise tonico-clonique débute parfois par un cri et la perte de conscience est immédiate et totale. Un spasme tonique de 10 à 20 secondes marque le début. Tous les muscles sont contractés, la respiration est bloquée, le patient est cyanosé. Les globes

oculaires sont réversibles. La tête est rejetée en arrière, la constriction des mâchoires peut entraîner la morsure de la langue. Des sueurs, une tachycardie, une hypertension artérielle, l'hyper-salivation sont les phénomènes neurovégétatifs le plus souvent associés.

A cette phase tonique succède une phase clonique, parfois annoncée par une fine trémulation des membres. Elle se caractérise par des secousses (convulsions) des membres et de la face, de plus ou moins grande amplitude, qui s'atténuent progressivement. Cette phase dure de 30 secondes à 3 minutes. La perte des urines est fréquente.

A la fin de la phase clonique, le patient se trouve en hypotonie complète. Un coma post-critique avec respiration bruyante marque la fin de la crise et le sujet se réveille progressivement en gardant un état confusionnel quelques heures.

Il existe parfois une aura qui prévient le patient de la survenue prochaine d'une crise ; c'est souvent une impression de malaise mal défini, d'étourdissement ou d'angoisse. Cette aura peut avoir une grande valeur localisatrice.

La fréquence des crises varie d'un malade à l'autre : de plusieurs crises par jour à une crise tous les trois ans... Certains facteurs semblent les favoriser : manque de sommeil, émotions, hyperpnée, bruits, stimulations visuelles intermittentes (télévi-

sion, effet stroboscopique etc.)

Les épilepsies partielles

Elles sont très variées. Certaines crises partielles peuvent se généraliser secondairement et le médecin doit reconnaître la phase initiale localisée car elle permet souvent d'évoquer une lésion organique à l'origine de la crise.

Dans les crises partielles motrices Bravais-Jacksoniennes, les muscles atteints sont généralement ceux de la main, de la langue, de la face et du pied. La crise motrice focale débute par exemple au niveau de la main et s'étend à d'autres zones du corps du même côté suivant un tableau toujours identique. Le sujet ne perd pas conscience et assiste impuissant à sa crise.

Les crises temporales ont des aspects divers.

Ce peut être la survenue de phénomènes sensoriels très élaborés (hallucinations auditives, visuelles, olfactives ou gustatives). D'autres fois, ce sont des accès végétatifs : pâleur, sensation de barre sur la poitrine, anxiété.

Des troubles de la conscience (états de rêve, obnubilation profonde), des troubles mnésiques (impression de déjà-vu, reviviscence de scènes passées), des troubles du langage sont possibles.

Il existe également des activités psychomotrices très variables dont le patient ne garde aucun souvenir : suspension brève de l'activité, crise de mastication transitoire, activités complexes, fugues etc... Le patient peut par exemple prendre le train de façon automatique et se réveiller quelques heures plus tard dans un endroit éloigné.

Les crises sensitives (pariétales) se manifestent par des impressions de picotements sur la peau (paresthésies) à début localisé s'étendant à tout ou partie d'un hémicorps. Ces sensations peuvent rester isolées ou s'accompagner d'une crise motrice. C'est parfois l'illusion de

poinds ou de déplacement d'un segment du corps.

Les crises sensorielles peuvent être visuelles (taches, lumières, perceptions élaborées), auditives (bruits, musique) ou olfactives.

Le petit mal

Chez l'enfant, une forme particulière est le petit mal qui se traduit par des absences de l'enfant sans mouvements anormaux.

Examens et analyses complémentaires

L'électro-encéphalogramme (EEG) est l'examen fondamental.

Entre les crises il est parfois normal. D'autres fois, le neurologue note des décharges bilatérales intermittentes de pointes ou pointes-ondes. Lorsque ces signes sont localisés, ils font suspecter un point de départ lésionnel.

Dans les crises focales, l'EEG peut être normal entre les crises ou montrer un foyer d'ondes lentes ou encore un foyer épileptique évoquant alors une lésion.

Le fond d'œil (FO), la radiographie du crâne, le scanner et l'imagerie par résonance magnétique sont les autres examens complémentaires les plus demandés.

Un bilan biologique est utile

Dans un proche avenir, de nouveaux examens aideront à la compréhension de la maladie et à son traitement : le monitoring vidéo-EEG, l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle, la tomographie par émission de positon, et la magnéto-encéphalographie.

Traitement

La liste des médicaments anti-épileptiques est longue et de nouveaux produits sont à l'étude.

Les produits classiques les plus utilisés sont les benzodiazépines et les barbituriques qui restent des produits d'appoint, surtout utilisés lors de l'urgence.

HÉPATITES EN ALGÉRIE

Plus de 1.200 personnes traitées en 2009



Plus de 1.200 personnes atteintes des hépatites B et C ont été traitées en 2009, alors que près de 1.000 malades attendent leur traitement pour l'année 2010, a indiqué mardi dernier l'association nationale "SOS hépatites", en se référant à des statistiques du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Selon le président de l'association, Abdelhamid Bouallag, l'hépatite B toucherait 2,5% de la population alors que l'hépatite C affecterait, quant à elle, 2,7% de la population. M. Bouallag a estimé, en marge d'une journée d'étude sur cette maladie, que ces données "ne reflètent pas la situation réelle", regrettant "l'absence d'une véritable stratégie nationale ou d'un plan national clair de lutte contre les hépatites". Il a, à cet égard, plaidé pour une meilleure prise en charge de cette maladie asymptomatique

"grave" qui représente, a-t-il dit un "problème majeur de santé publique". Cette rencontre, organisée à l'occasion de la journée nationale de lutte contre les hépatites, était une occasion pour les professeurs Saadi Berkane (CHU de Bologhine) et Nabil Debzi (CHU Mustapha-Pacha) d'aborder plusieurs questions liées notamment à la prévention, le traitement, la prise en charge des malades et le diagnostic. Le Pr. Berkane a déploré "l'absence" en Algérie de dépistage des hépatites chez les femmes enceintes et d'études épidémiologiques relatives à cette maladie, qui est, a-t-il dit, "parmi les dix premières causes de mortalité dans le monde". Pour sa part, le Pr. Debzi a souligné "l'impérative nécessité" de la prévention contre cette maladie virale, notamment dans les régions du Sud, relevant que 80% des cas d'hépatites sont de type C de génotype 1.

Constatant un manque de centres d'examen de biologie moléculaire, le Pr. Debzi a fait savoir que le taux de guérison de l'hépatite C chez les personnes atteintes est "seulement de 40%". Il a indiqué que 23% des personnes atteintes de l'hépatite C de génotype 1, sont hémodialysées et 0,44% sont des donneurs de sang, précisant que la prise en charge d'un patient atteint de cette maladie coûte 1.207.500 DA. La qualité de la prise en charge thérapeutique et psychologique des hépatites "doit être améliorée", a-t-il préconisé. La rencontre a été l'occasion de rappeler les recommandations émises lors de la journée parlementaire sur la prise en charge des hépatites, tenue le 4 juin 2009 à Alger, relatives à la prévention, le dépistage, le diagnostic, la prise en charge, le traitement, la formation et l'information.

(APS)

Cuisine

Tajine de poulet aux poireaux, citron, amandes et miel



Ingrédients :

200 g de filet de poulet
Blancs de poireaux
100 g d'oignons
1 citron non traité
50 g d'olives vertes
40 g d'amandes entières
1 c. à soupe de miel
1 c. à soupe d'huile d'olive
1 pincée de cumin
Curcuma

1 gousse d'ail

Préparation :

Couper les blancs de poulet en dés. Les faire revenir dans l'huile.

Lorsqu'ils sont dorés, les retirer et mettre à la place les blancs de poireaux, l'oignon et l'ail. Laisser dorer et ajouter le citron coupé en rondelles, le miel, le cumin et le curcuma.

Ajouter 5 cl d'eau et mélanger. Remettre le poulet et laisser mijoter à couvert pendant 15 minutes. Ajouter les olives et les amandes, et poursuivre la cuisson à couvert encore 5 minutes. Déguster avec du couscous et des raisins secs.

Marmelade d'oranges



Ingrédients :

1 kg d'oranges
Environ 750 g de sucre cristallisé
1 citron

Préparation :

Laver les oranges. Les couper en fines rondelles, ôter les extrémités ainsi que les pépins. Disposer les rondelles dans une marmite, recouvrir d'eau froide et laisser macérer pendant 12 heures. Après les 12 heures de macération, porter la marmite à ébullition et faire cuire 30 min à feu moyen en remuant fréquemment. Laisser à nouveau macérer pendant 12 heures. Ensuite peser le contenu de la marmite, ajouter l'équivalent du poids en sucre et le jus d'un citron. Remettre le tout dans la marmite, bien remuer et faire cuire à petit feu pendant 1h15 en remuant régulièrement. Avant de mettre en pots la marmelade, il est important de stériliser les pots. Les placer dans de l'eau bouillante pendant 5 min, les retirer avec une pince et les laisser égoutter, puis verser la marmelade.

Note : Une délicieuse variante consiste à utiliser 500 g d'oranges et 500 g de pamplemousses

LE POIREAU

Un légume à privilégier en hiver

Le poireau est l'un des rares légumes que l'on trouve toute l'année, car il résiste bien au froid hivernal. C'est en cette saison qu'il est le plus utile car il est très riche en vitamines et minéraux.

Indication :

Le poireau appartient à la famille des liliacées, la même que celle de l'oignon et de l'ail, d'où son goût assez fort. En fait, il est issu d'une variété d'ail originaire du Proche-Orient, abondant dans toute la région méditerranéenne.

Bien le choisir :

Les poireaux doivent être très frais, lisses, de couleur

tendre, avec le feuillage dressé, sans tâches.

Souvent terreux, les poireaux demandent un épluchage et un lavage soigneux, dans plusieurs eaux.

La cuisson :

Les poireaux se cuisent à l'eau bouillante salée (toujours à découvert pour éliminer les composés soufrés) avant d'être apprêtés.

Quand les poireaux sont petits, servis froids ou tièdes, avec une vinaigrette ils font la nique aux asperges (et reviennent moins cher). Ils sont délicieux avec un peu de crème fraîche et du citron. On en fait aussi des gratins, des tartes et des potages.

Ses vertus :

Hippocrate disait que le poireau favorisait la diurèse, relâ-



chait le ventre et arrêtaient les éructations !

En tout cas, le poireau est riche en fibres, en sels minéraux, en carotènes et en folates.

La vitamine C (17 à 30 mg) se trouve surtout dans le vert. Il ne faut donc pas jeter ces

feuilles mais en faire un potage.

Le poireau fait partie de ces légumes qui protègent contre l'apparition de certains cancers à cause de sa richesse en fibres et en anti-oxydants mais aussi en composés soufrés.

MAIN VERTE

Semer les poireaux : comment faire ?



Un légume principalement d'hiver que l'on peut produire durant presque toute l'année ! Facile à cultiver, il apprécie simplement un sol bien meuble. Découvrez ci-dessous quelques conseils pour semer les poireaux.

Quand semer ?

Selon la date de récolte souhaitée, le semis s'effectue de

février à mai, soit sous châssis pour les semis précoces, soit en pépinière bien exposée pour les semis suivants. Semez les grains de poireaux en ligne ou à la volée en recouvrant légèrement les graines de terreau tamisé, tassez et arrosez.

Le repiquage :

Lorsque les plants ont le diamètre d'un crayon soit de

mai à juillet, selon les semis, repiquez-les en place. Après avoir arraché les plants avec une fourche-bêche et de préférence par temps frais, commencez par les «habiller» en réduisant les racines et le feuillage de moitié.

Repiquez ensuite les plants à 8-10 cm d'intervalle dans des sillons profonds de 5-6 cm de profondeur, espacés de 25-30 cm. Arrosez généreusement, rebouchez le sillon puis tassez légèrement.

Il est parfois recommandé de laisser les plants arrachés en plein soleil durant 2 ou 3 jours pour les endurcir et faciliter le nouvel enracinement.

Les soins courants :

Une fois la culture établie, veillez aux arrosages, surtout durant les premières semaines, faites quelques binages pour maintenir le sol propre et frais. Il s'agit d'un légume vorace qui appréciera des

apports réguliers d'engrais pour légumes en cours de saison.

Pour augmenter le volume du fût, la partie blanche, prévoyez un ou deux buttages du pied en saison.

La récolte :

Rustique, le poireau peut rester en terre durant l'hiver mais pour faciliter l'arrachage, même en période de gel, vous pouvez pailler le sol avec des feuilles mortes ou de la paille.

Si vous craignez de ne pouvoir récolter vos poireaux par temps de gel, ou si vous souhaitez bêcher votre jardin, mettez-les en jauge dans un endroit abrité du potager.

Trucs et astuces :

Pour lutter naturellement contre la teigne du poireau et contre la mouche de la carotte, associez les poireaux et les carottes.

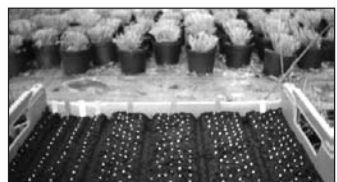
Astuces

Le camélia et le gel



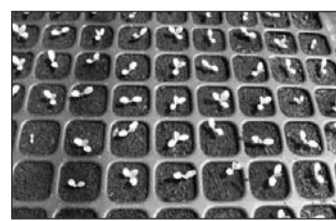
Protégez votre camélia pendant l'hiver car s'il est attaqué par le gel, il ne fleurira pas et ses feuilles tomberont. Mais si le mal est fait, coupez les branches desséchées et molles.

Les semis qui peuvent être associés



Lorsque vous semez, placez les graines de carotte en ligne et les radis à la volée. Lorsque les radis sont cueillis, il y aura de la place pour la croissance des carottes.

Les associations à éviter :



Ne semez pas des graines de betterave avec les oignons car la betterave entrave la germination des graines de cette plante. Evitez également de mettre ensemble l'ail et l'oignon.

Eau pour arroser les plantes



Plutôt que de jeter l'eau de trempage des légumineuses, on peut la conserver et l'utiliser pour arroser les plantes vertes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 Intitulé de l'Opération : **COMPAGNE D'ENTRETIEN SUR ROUTES NATIONALES**
 Année 2009

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le wali de la wilaya de chlef lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Lot : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 11 SUR 02 KMS Du P.K 150 + 000 au P.K 152 + 000.

Les entreprises qualifiées en travaux publics de catégorie 03 et plus activité principale en travaux publics, intéressées par le présent avis peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier d'appel d'offres auprès de :

Direction des Travaux Publics, Boulevard des Martyrs, Siège des trois Directions Chlef.
 Tél : 027 77 45 13 - Tél. Fax : 027 77 60 84

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, Boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions Chlef, contre le paiement d'un montant de Deux mille dinars (2.000 DA) par chèque libellé au nom du laboratoire central des Travaux Publics
 Tél : 027 77 13 86 Fax : 027 77 60 84

Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention :

Appel d'offres national restreint

Lot : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la R.N 11 SUR 02 KMS Du P.K 150 + 000 au P.K 152 + 000

A ne pas ouvrir.

Et adressées à : **Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la wilaya de Chlef.**

Et contiendra Deux (02) enveloppes : - Première enveloppe : Offre technique
 - Deuxième enveloppe : Offre financière

La date de dépôt des offres est fixée le 02/02/2010 à 13 h 30 et l'ouverture des plis techniques et financière est fixée le 02/02/2010 à 14 h 00. Le présent avis sera publié dans le Bulletin Officiel des

Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP) et l'avis de presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 180 jours à compter de la date de dépôt des offres fixée ci-dessus, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et l'instruction aux soumissionnaires et légalisés et valides au jour de l'ouverture des plis :

Offre technique

* L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphée,

* La déclaration à souscrire dûment remplie et signée,

* CPS (clauses administratives et clauses techniques) dûment renseigné en délai de réalisation, paraphé,

* Le certificat de qualification et de classification catégorie 03 et plus activité principale en travaux publics,

* Attestation de mise à jour CNAS, CACOBATH, CASNOS, l'identification fiscale

* Statut de l'entreprise ou protocole d'accord pour les groupements,

* Un extrait du casier judiciaire.

* Extrait de rôle apuré ou avec échéancier

* Registre de commerce (nouvelle immatriculation) sauf pour les groupements,

* Un planning de réalisation suivant les délais proposés

* Attestations de références ainsi que les pièces prouvant la réalisation de travaux analogues,

* La liste des équipements clés à utiliser dans le cadre du contrat en y joignant les cartes grises correspondantes (copie certifiée conforme à l'original) Etats l dûment renseigné,

Offre financière

- La lettre soumission,

- Devis quantitatif et estimatif,

- Définition des prix,

- Bordereau des prix unitaires

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre N° 865 Jeudi 14 janvier 2010 - ANEP 793 096

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Programme : 2009

Dans le cadre de l'opération "ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX ET CHEMINS DE WILAYA ANNEE 2009"

Le Wali de Chlef lance un avis pour la Réalisation des travaux de :

LOT N° 46 : Aménagement et revêtement du CC reliant Laghmount El Bahri à El Baadid sur 04 km du P.K 15 + 000 au P.K 19 + 000 - Commune d'Oued Goussine.

Les Entreprises intéressées par le présent avis, peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier d'appel d'offres auprès de la :

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 BOULEVARD DES MARTYRS, SIEGE DES TROIS
 DIRECTIONS CHLEF**

TÉL : 027.77.13.86 TÉL / FAX : 027.77.60.84

La remise du dossier se fera contre paiement d'un montant non remboursable de **DEUX MILLES** Dinars Algériens (**2.000,00 DA**) par chèque libellé au nom du laboratoire central des travaux publics.

Seules les personnes dûment mandatées par les entreprises peuvent retirer les dossiers de soumission.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention :

Appel d'offres national restreint,

Projet : LOT N° 46 : Aménagement et revêtement du CC reliant Laghmount El Bahri à El Baadid sur 04 km du P.K 15 + 000 au P.K 19 + 000 - Commune d'Oued Goussine.

A NE PAS OUVRIR.

Et adressées à : **Monsieur LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF BOULEVARD DES MARTYRS, SIEGE DES TROIS DIRECTIONS CHLEF**

Et contiendra Deux (02) enveloppes : Première enveloppe : Offre technique
 - Deuxième enveloppe : Offre financière

La date de dépôt des offres est fixée le 02/02/2010 à 13 h 30 mn et l'ouverture des plis techniques et finan-

cières est fixée le 02/02/2010 à 14 h 00 mn. Le présent avis sera publié dans le Bulletin Officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et l'avis de presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres fixée ci-dessus, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et l'instruction aux soumissionnaires et légalisés et validés au jour de l'ouverture des plis.

L'Offre technique :

1. L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphée.
2. La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
3. CPS (clauses administratives et clauses techniques) dûment renseigné en délai de réalisation, dûment paraphé.
4. Le certificat de qualification et de classification activité principale en travaux publics de Catégorie **TROIS (03) et plus.**
5. L'extrait du registre du commerce réimmatriculé.
6. L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
7. Les attestations de mise à jour CASNOS, CNAS, CACOBATH.
8. L'identification fiscale.
9. L'extrait du casier judiciaire.
10. Un planning de réalisation suivant les délais proposés,
11. Attestations de références ainsi que les pièces prouvant la réalisation de travaux analogues.
12. Document contenant la liste des équipements clés à utiliser dans le cadre du contrat en y joignant les cartes Grises correspondantes (chaque carte grise doit porter le type d'engins approprié).
13. Document contenant la liste de l'encadrement clés à utiliser dans le cadre du contrat en y joignant les Diplômes, C.V ou attestation de travail.

L'offre financière :

- 1) La lettre soumission.
- 2) Définition des prix.
- 3) Bordereau des prix unitaires.
- 4) Devis quantitatif et estimatif.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre N° 865 Jeudi 14 janvier 2010 - ANEP 793 098

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
 ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE D'ALGER-CENTRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel N° 02-250 du 24 Juillet 2002, portant réglementation des marchés publics, la commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que le marché relatif à la réalisation de prestations de :

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE :

- **SIEGE DE LA COMMUNE SIS AU 03 PLACE EMIR ABDELKADER.**

- **ANNEXE SISE AU BD KRIM BELKACEM.**

- **ANNEXE SISE A LA RUE DES FRERES BELLILI.**

Objet de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 18/2009 paru dans les journaux :

- **SAOUTH ET AHRAR du : 06 et 08 Août 2009**

- **HORIZONS du : 09 et 10 Août 2009**

- **MIDI LIBRE du : 08 et 09 Août 2009**

Est attribué provisoirement à :

Entreprise	Montant mensuel de l'offre en DA TTC	Montant annuel de l'offre en DA TTC	Critère du choix
SNC SENNIA et frères	298.935,00	3.587.220,00	- Meilleure offre cumulée (T + F) - Offre moins disante

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune D'ALGER - CENTRE, dans un délai de (10) jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger-Centre

Midi Libre N° 865 Jeudi 14 janvier 2010 - ANEP 793 350

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
 الدائرة الإدارية للروبية
 بلدية الرغاية

إعلان عدم جدوى

الرقم : 01 / ك د ل ص / 2010

للمناقصة الوطنية المفتوحة رقم 64 / 2009

طبقاً لأحكام المادة رقم 43 من المرسوم الرئاسي رقم 02 / 250 المؤرخ في 24 / 07 / 2002 والمعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم 03 / 301 المؤرخ في 11 / 09 / 2003 والمرسوم الرئاسي رقم 08 / 338 المؤرخ في 26 / 10 / 2008 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية. إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الرغاية يعلن عن عدم جدوى المناقصة الوطنية المفتوحة رقم 64 وذلك حسب نتائج تقييم العروض المدونة محضر رقم 01 المؤرخ في 07 / 01 / 2010 بخصوص عمليات أداء الخدمة، الصيانة، وإقتناء اللوازم ذات الطابع المكرر التالية :

1. تصليح وصيانة المركبات (الكهرياء)
2. تصليح وصيانة العتاد المتحرك (ميكانيك وتصفيح)
3. اقتناء خردوات وعقاقير ومواد التنظيف
4. اقتناء وتصليح العجلات المطاطية
5. اقتناء وتصليح لوازم الإعلام الألي
6. اقتناء اللوازم المكتبية والمدرسية
7. بيع الملابس واقتناء أعلام التزيين واللافتات

نظراً لعدم إكمال جميع العروض المقدمة من طرف المتعاهدين المشاركين في المناقصة الوطنية المفتوحة رقم 64 والتي تم إشرافها في جريدتين وطنيتين ويوميتين الفجر و Midi Libre الصادرة بالتاريخ 08 / 12 / 2009 وذلك بعد تفحص ملفات العارضين في العمليات السبعة المذكورة أنفاً نظراً لوجود نقص في مواد الكشف الكمي والتفديري

إن اللجنة مجتمعة بأعضائها تقرر إلغاء نتائج التحليل والتقييم والإعلان عن المناقصة بعدم جدوى وإعادتها من جديد عبر نفس الجرائد اليومية التي صدر فيها إعلان المناقصة.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 865 Jeudi 14 janvier 2010 - ANEP 793 108

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ Vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ Vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly
Tél : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆ F5 Bd Med V
Tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie

résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Télémly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un

niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboul : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-

Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans dif-

férents endroits

Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Ibrahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au w w w . n a s r i - i m m o b i l i e r . c o m / i n f o @ n a r i - i m m o b i l i e r . c o m Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre événement heureux ?

Le MIDI LIBRE vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement 200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email publicite@lemidi-dz.com

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر مؤثق

بسكيكدة

الشركة ذات المسؤولية المحدودة سيترمكس

المقر الإجتماعي محطة نقل المسافرين

المنظر الجميل الوادي

الرأسمال الإجتماعي 100.000.00 دج

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد محرر بتاريخ 22 ديسمبر 2009 مسجل

تقرر رفع الرأسمال الإجتماعي للشركة بمبلغ قدره :

1.900.000.00 دج بتقديرات نقدية من طرف الشركاء

ليصل بذلك إلى مبلغ قدره 2.000.000.00 دج كما نقرر

خويل المقر الإجتماعي للشركة إلى سكيكدة شارع

إبراهيم معيزة رقم 04 وبنفس العقد تقرر تعيين السيد

داود محمد كمسير مساعد غير شريك وعين السيد

كحلة قريشي كمحافظ حسابات للشركة.

تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز الوطني

للسجل التجاري لولاية سكيكدة.

للإعلان المؤثق

Midi Libre N° 865 Jeudi 15 janvier 2010 - 39/10

مكتب التوثيق العمومي الأستاذة /

مسيخ زينة المجمع الإداري الوليد 99 شارع

بنشير بوقادوم الخروش ولاية سكيكدة

- حل شركة -

بموجب عقد محرر من طرفنا بتاريخ 12 / 31 / 2009 و 01 / 12 / 2010. مسجل في أوانه. قرر

أعضاء شركة ذات مسؤولية محدودة

والمسماة ش.ذ.م.م (بي.جي.بي.آش) السادة :

غضبان عبد المالك بن عبد الله. دزيري عباس

بن السعيد. الشطي عبد الرزاق بن السبتي و

بريوط رياض بن صالح حلها حلا مسبقا قبل

أجلها المجدد. الكائن مقرها بشارع محمود

نقير رقم 21 بلدية ودائرة الخروش ولاية

سكيكدة التي يقدر رأسمالها بـ :

100.000.00 دج وتم تعيين السيد : غضبان

عبد المالك مصفيا لها.

للإعلان المؤثقة

Midi Libre N° 865 Jeudi 15 janvier 2010 - 37/10

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtkarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeka
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
19h00 : El-Qilada
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Film
22h30 : Ahalil



09:20 Le destin de Lisa
10:10 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Au coeur des Restos du Coeur
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Captive du souvenir
16:40 Preuve à l'appui
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix

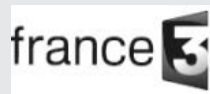


09:20 Le destin de Lisa
10:10 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Au coeur des Restos du Coeur
13:53 Météo
13:54 Euro Millions
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Maman se marie !
16:40 Preuve à l'appui
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Courses et paris du jour
20:36 Météo
20:40 Trafic info

19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:40 Météo des neiges
20:45 Julie Lescaut
22:30 Les Experts



09:02 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Commissaire Lea Sommer
16:15 Rex
17:05 Côté match du jour
17:15 Rex
18:00 CD'aujourd'hui
18:05 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges
20:00 Journal
20:33 Météo
20:35 A vous de juger
22:35 Infrarouge
22:36 Lionel raconte Jospin



09:05 Des histoires et des vies
10:05 Côté jardins
10:35 Côté cuisine
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Derrick
15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
20:00 Le journal du Dakar
20:10 Plus belle la vie
20:35 L'inspecteur Harry est la dernière cible



22:05 Météo
22:08 La minute épique
22:10 Ce soir (ou jamais !)
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte journal
19:30 Globalmag
19:50 Le peuple du Mékong
20:35 In the Mood for Love
22:10 Le jour d'avant
23:05 One Shot Not
23:55 Tracks



08:35 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:15 La petite maison dans la prairie
12:40 La météo des neiges
12:43 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 Météo
12:55 La petite maison dans la prairie
13:45 Un don surnaturel
15:30 Pause-bébé
17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 L'amour vache
22:20 L'amour est dans le pré



11H00 Little Einsteins
11H30 Dingue de toi
12H30 Mirna & Khalil
13H30 J A D
14H30 Ness EL CAN - N° 5 - (Rediffusion)
16H30 J A D
17H30 Little Einsteins
18H00 Dingue de toi
19H00 Mirna & Khalil
20H00 NESS... NESSMA
21H30 Ness EL CAN - N° 6 - LIVE
23H30 Match de Foot-ball



10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:40 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:10 Marc Eliot
18:00 C'est arrivé sur la 8
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 La bataille des Ardennes



PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



12h00 : Firqat Mozart
12h45 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Football
15h45 : Aâlem sayarat
17h30 : Kaasse el fadaa
17h45 : Mina malaib
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Fatawa aâla hawa
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Documentaire
22h00 : Film

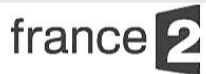


09:20 Le destin de Lisa
10:10 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 Méthode Zoé
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:51 Au coeur des Restos du Coeur
13:53 Météo
13:54 Euro Millions
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Maman se marie !
16:40 Preuve à l'appui
17:30 Monk
18:25 Tournez manège !
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Courses et paris du jour
20:36 Météo
20:40 Trafic info

20:45 Le Grand concours des animateurs

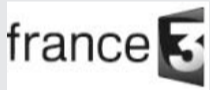


23:10 Euro Millions
23:15 Confessions intimes



08:55 Point route
09:00 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:35 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Commissaire Lea Sommer
16:15 Rex
17:05 Point route
17:08 Paris sportifs
17:10 Rex
18:00 CD'aujourd'hui
18:05 En toutes lettres
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
19:55 Météo des neiges
20:00 Journal
20:32 Météo

20:35 La tempête
22:05 Verdict
22:45 Vous aurez le dernier mot



09:05 Des histoires et des vies
10:05 Côté jardins
10:35 Côté cuisine
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Perry Mason
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 Le 19/20 édition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Le journal du Dakar
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa : Le secret de Vanikoro



22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo



19:00 Arte journal
19:30 Giordano hebdo
19:50 Le peuple du Mékong
20:35 Glanz le magnifique
22:05 Glanz le magnifique
23:35 Les épouses d'Allah
00:55 Marquis



08:35 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:15 La petite maison dans la prairie
12:40 La météo des neiges
12:43 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 Météo
12:55 La petite maison dans la prairie
13:45 Un don surnaturel
15:30 Pause-bébé
17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 N.C.I.S.
21:25 N.C.I.S.
23:05 Californication



11H00 Little Einsteins
11H30 Dingue de toi
12H30 Mirna & Khalil
13H30 J A D
14H30 Ness EL CAN - N° 6 - (Rediffusion)
16H30 J A D
17H30 Little Einsteins
18H00 Dingue de toi
19H00 Mirna & Khalil
20H00 NESS... NESSMA
21H30 Ness EL CAN - N° 7 - LIVE
23H00 Match de Foot-ball



10:00 Dieu merci !
11:00 A vos recettes
11:40 Drôles de dames
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:00 Marc Eliot
18:00 C'est arrivé sur la 8
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Carte blanche à Anne Roumanoff
22:30 Infiniment Roumanoff



Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

SODIMAC de Berrouaghia fermée

Le dépôt de distribution de ciment «SODIMAC» de Berrouaghia, relevant de la cimenterie de Sour-El-Ghozlane, a été fermé récemment, et ce, à la suite de l'expiration du bail de location à compter du 31 décembre 2009.

Selon une source sûre, nous apprenons que des démarches ont été entreprises avec les services de l'APC de Berrouaghia pour le renouvellement du bail de location avec accord



tacite de reconduction. Cette fermeture temporaire a engendré non seulement une paralysie d'une grande partie de chantiers de

construction de bâtiment, mais également une rumeur illégitime comme quoi cette unité ferait l'objet d'une enquête.

Trois terroristes abattus près de Béni-Mansour

Trois terroristes ont été abattus, dans la nuit de mardi à mercredi, par les éléments de l'ANP, sur la route menant à Béni-Mansour, dans la commune de Boudjellil (daïra de Tazmalt), 90 kilomètres au sud-ouest de la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris hier de source sécuritaire.

Selon cette même source, le véhicule à bord duquel roulaient les cinq terroristes poursuivis par les services de sécurité a été intercepté au niveau du lieu dit Bouaziz, à

mi-chemin entre Boudjellil et Béni-Mansour. Une fois identifiée, la voiture filée sera prise pour cible par les militaires qui l'ont criblée de balles. Bilan de cette opération : trois terroristes éliminés sur le champ, alors que deux autres ont réussi à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité.

Les corps des terroristes abattus ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'Akbou pour identification, précise la même source.

Un homme écroué pour inceste à Aïn-Temouchent



Un homme âgé de 57 ans, a été présenté par les gendarmes, dimanche passé, devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn-Temouchent pour inceste commis sur la personne de sa fille âgée de 18 ans.

La victime avait

été présentée, à la fin du mois de décembre, devant le même magistrat pour blessures volontaires commises sur la personne de son père.

Le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

Cinq morts et 39 blessés, mardi, dans des accidents de la circulation

Cinq personnes sont mortes et 39 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la journée du mardi, indique, hier, un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont ainsi enregistré sur l'ensemble du territoire national 15 accidents de la circulation routière, dont 5 mortels, indique la même source. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Bouira,

Sidi Bel-Abbès, Tébessa, Oum El-Bouaghi et Sétif, alors que les accidents corporels ont été signalés dans les wilayas de Boumerdès, Mascara, Mostaganem, Tissemsilt, Relizane, Batna, Oum El-Bouaghi et Bordj Bou-Arréridj.

La chaussée rendue glissante par la pluie, l'imprudence des piétons, les dépassements dangereux et l'excès de vitesse demeurent les causes essentielles de ces accidents, souligne la Gendarmerie nationale.

Salon international du thermalisme à Paris : l'Algérie présente

L'Algérie prendra part du 21 au 24 janvier courant à Paris (France) au "Thermalies", le Salon international de la thalassothérapie et du thermalisme, a-t-on appris auprès des organisateurs. Sept complexes répartis à travers le territoire national, ceux de Boughrara, de Hammam Bouhdjar, Chellala, Guergour, Righa

et Salihine ainsi que le Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj seront présents à ce salon, à la fois professionnel et destiné au grand public. Les gestionnaires de ces structures de soins et de tourisme saisiront cette opportunité pour présenter leurs établissements et leurs offres commerciales.

Ils prendront également

attache avec des opérateurs étrangers pour d'éventuels partenariats et d'échanges. Des personnels médicaux relevant de ces structures doivent participer aux différents ateliers pour s'informer sur les grandes innovations du secteur et mettre à niveau leurs connaissances.

Une éclipse annulaire de soleil attendue demain en Afrique et en Asie

Une éclipse annulaire de soleil, la plus longue du troisième millénaire est attendue, demain, en Afrique centrale et en Chine, ont prédit des astrologues de l'Institut de mécanique céleste à Paris et la Nasa.

Cette éclipse, qui ne se reproduira pas sur une telle durée avant le 23 décembre 3043, sera annulaire, le soleil étant au plus près de la Terre en janvier et la lune actuellement trop loin et donc trop petite pour réussir à le masquer complètement, un anneau du disque solaire restera visible lorsque la lune s'intercalera entre la terre et le soleil. Comme lors d'une éclipse totale, le disque lunaire masquera cependant bien le centre du Soleil vendredi, mais sans réussir à le cacher totalement. Le soleil a un diamètre 400 fois plus grand que celui de la lune, mais il est aussi environ 400 fois plus distant. Vu de la Terre, leur disque est sensiblement de même taille, avec des variations cependant.

Comme les orbites de la terre et de la lune ne sont pas parfaitement circulaires, les distances terre-lune et terre-soleil varient. La terre est plus proche du soleil en janvier, c'est le moment où le disque solaire nous apparaît le plus gros. Le 17 janvier à 1h40 GMT, la lune doit atteindre le point de son orbite le plus éloigné (apogée) à 406.435 km de la terre, précise l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE) sur son site. Son diamètre apparent sera alors le plus petit. L'éclipse annulaire sera visible vendredi dès 5h14 GMT dans l'ouest de la République centrafricaine et le sud-ouest du Tchad, selon la Nasa. L'ombre de la Lune traversera ensuite la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya et la Somalie avant d'atteindre l'océan Indien où la durée de l'éclipse annulaire sera maximale : 11 minutes et 8 secondes. "Une si longue durée" d'éclipse annulaire ne se reproduira pas "avant plus de mille ans (le 23 décembre 3043)", selon le site de la Nasa consacré aux éclipses. Visible sur une bande d'environ 300 km de large, l'éclipse annulaire atteindra les Maldives à 7h26 GMT. On pourra l'observer pendant 10 minutes et 45 secondes à Male, la capitale, "la plus longue durée dans une ville dotée d'un aéroport international", précise la Nasa. L'ombre de la lune poursuivra sa trajectoire, touchant vers 7h51 GMT le sud de l'Inde et le nord du Sri-Lanka, puis la Birmanie et enfin la Chine vers 8h41 GMT. L'ombre aura parcouru 12.900 km à la surface de la terre lorsque s'achèvera à 8h59 GMT l'éclipse annulaire, qui pourra aussi être vue sous forme d'éclipse partielle (la lune semble seulement grignoter un morceau du disque solaire), dans d'autres régions du monde. Une éclipse solaire totale est prévue le 11 juillet prochain, presque entièrement au dessus du Pacifique Sud. Vu de la Terre, le disque de la Lune aura alors la bonne taille pour cacher tout le soleil.



Cette éclipse, qui ne se reproduira pas sur une telle durée avant le 23 décembre 3043, sera annulaire, le soleil étant au plus près de la Terre en janvier et la lune actuellement trop loin et donc trop petite pour réussir à le masquer complètement, un anneau du disque solaire restera visible lorsque la lune s'intercalera entre la terre et le soleil.



INSOLITE

Etats-Unis : les spectateurs se languissent de pouvoir visiter la planète du film "Avatar"

A la suite de la sortie du film de science-fiction Avatar, certains spectateurs désespèrent de ne pas pouvoir se rendre sur Pandora, la planète aux décors à couper le souffle créée par James Cameron.

Depuis qu'ils ont vu le film Avatar, certains spectateurs ne distinguent plus très bien la frontière entre réalité et fiction. En conséquence, ils dépriment à l'idée qu'ils ne pourront pas aller sur la planète Pandora. Ce monde fantasmagorique, sorti tout droit de l'imagination du réalisateur James Cameron, abrite des paysages fabuleux, peuplés de créatures étranges et d'humanoïdes de près de 3 mètres de haut, les Na'vi. Le site Avatar Forums a reçu quelque 1.000 commentaires, émanant d'internautes qui se retrouvent complètement déprimés après avoir vu le film, et qui racontent que leur vie leur semble bien fade. Certains d'entre eux vont même jusqu'à écrire : "Après avoir vu Avatar, hier, je me suis réveillé ce matin avec la sensation de vivre dans un monde sans couleurs. Tout me semble tellement vain. Je ne trouve plus la motivation de faire quoi que ce



soit. Je vis dans un monde qui se meurt." Sur un autre site, un fan déclare : "J'ai même envisagé le suicide en songeant que, peut-être, je renaîtrais sur un monde semblable à celui de Pandora", tandis que sur Naviblue, le site officiel du film, un fan se faisant appeler Jorba, a enjoint les autres internautes à recréer avec lui une vraie tribu Na'vi. Avatar affiche déjà une recette de près d'un milliard d'euros au box office dans le monde. Et les présentateurs télé le présentent déjà comme le chef de file des films en 3D de l'année 2010.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fajr : 6h10	Fajr : 6h13	Fajr : 6h14	Fajr : 6h21	Fajr : 6h29	Fajr : 6h39	Fajr : 6h42	Fajr : 6h44
Dohr : 12h39	Dohr : 12h42	Dohr : 12h43	Dohr : 12h49	Dohr : 12h57	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12	Dohr : 13h15
Asr : 15h17	Asr : 15h20	Asr : 15h22	Asr : 15h28	Asr : 15h36	Asr : 15h49	Asr : 15h53	Asr : 15h58
Maghreb : 17h35	Maghreb : 17h39	Maghreb : 17h41	Maghreb : 17h46	Maghreb : 17h55	Maghreb : 18h08	Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h17
Icha : 19h02	Icha : 19h05	Icha : 19h07	Icha : 19h13	Icha : 19h21	Icha : 19h33	Icha : 19h37	Icha : 19h41

APRÈS LE PUISSANT SÉISME QUI A FRAPPÉ LA CAPITALE DE HAÏTI

Port-au-Prince dévasté

Un tremblement de terre, exceptionnellement puissant, a dévasté mardi Port-au-Prince, détruisant le palais présidentiel, de nombreux édifices publics et tuant des centaines d'Haïtiens, dans un pays dépourvu de pratiquement tout pour porter secours aux victimes.

PAR KHADIDJA ZEGHLOUL

Traumatisés par la longue secousse, de magnitude 7, qui s'est produite à 16h53 locales (21h53 GMT), à seulement 15 km à l'ouest de la capitale surpeuplée où vivent 2 millions de personnes, de nombreux Haïtiens ont passé la nuit dehors, attendant le lever du jour pour compter leurs morts et évaluer les dégâts. "Les morts se compteront par centaines lorsqu'il sera possible de dresser un bilan", a averti un médecin, lui-même blessé au bras gauche et couvert de sang. La secousse a été suivie de 25 répliques très violentes, allant jusqu'à une magnitude de 5,9 et menaçant de faire écrouler les bâtiments fragilisés. Haïti n'a pas connu de secousse d'une telle violence depuis plus d'un siècle, 1751 précisément, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS). Des images diffusées par la chaîne CNN ont montré des scènes de dévastation et de désolation.

«La situation est gravissime, en particulier dans les quartiers pauvres», a révélé un responsable haïtien. De nombreux édifices publics se sont effondrés dans le centre de la capitale de ce pays le plus pauvre des Amériques. Le Palais national, siège de la présidence, s'est affaissé, ainsi que de nombreux ministères, le Parlement et des églises, le siège de la représentation de l'Onu, le grand hôtel de Port-au-Prince. Des centaines de personnes restent toujours prisonnières sous les décombres.

Le président René Préal et son épouse ont survécu à la catastrophe, a assuré l'ambassadeur d'Haïti au Mexique. La secousse a très fortement perturbé les communications dans un pays aux infrastructures déjà très rudimentaires, rendant quasiment impossible l'acheminement des blessés dans les centres hospitaliers enco-



La population haïtienne traumatisée par l'ampleur du désastre.

Ph.D.R.

re debouts. De ce fait, les informations en provenance de Port-au-Prince restent imprécises. Des pillards étaient à l'œuvre dans un supermarché au nord de Port-au-Prince. La secousse, très violente, a duré plus d'une minute, allant jusqu'à faire sauter les véhicules en pleine rue et dégageant un énorme rideau de poussière blanche sur la ville. "Le centre de Port-au-Prince est détruit, c'est une véritable catastrophe", a déclaré un habitant, qui a marché sur plusieurs kilomètres pour pouvoir regagner son domicile au milieu de scènes de panique. De nombreux étudiants, d'une université privée, sont restés bloqués sous les débris de leur institution. "Nous avons pu dégager quelques personnes des débris, il y a de nombreux blessés", a déclaré le responsable de l'institution sur la radio Signal FM à Pétiion-ville, à l'est de Port-au-Prince. D'autres établissements universitaires, comme l'École nationale d'administration et l'université de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) "ont été également détruits. Le quartier général de la Mission de stabilisation de l'Onu en Haïti (Minustah), qui compte environ 11 mille personnes, s'est effondré en grande partie. Plusieurs casques bleus ont été tués et de nombreux employés restent portés disparus", a informé le chef des missions de maintien de la paix de l'Onu, Alain Leroy. Un travailleur humanitaire présent à Port-au-Prince a décrit une situation de "chaos" et dit

redouter "des milliers de morts". L'ambassadeur d'Haïti aux Etats-Unis a estimé qu'il s'agissait d'une "catastrophe majeure" pour le pays le plus pauvre du continent américain. Plusieurs pays et organismes (FMI, BID, Fédération internationale de la Croix-rouge...) ont également offert leur aide quelques heures après le séisme. L'Onu préparait, de son côté, un effort massif de secours international. Le séisme, dont l'épicentre se trouvait à 10 km de profondeur, a été si puissant qu'il a été ressenti à Cuba et jusqu'à Guantanamo, a indiqué le porte-parole du camp de détention américain à Cuba, situé à environ 300 km de Port-au-Prince. Une alerte au tsunami a aussitôt été émise pour l'ensemble de la région des Antilles, avant d'être levée dans la soirée. Pour mesurer la puissance d'un séisme, l'USGS utilise la "magnitude de moment" (Mw). Sur cette échelle ouverte, un séisme atteignant une magnitude d'au moins 6 est considéré comme fort. Haïti a déjà été frappé par une série de catastrophes naturelles, notamment par une série d'ouragans meurtriers en 2008 qui ont fait plus de 800 morts et environ un million de sinistrés. Quelque 100 mille maisons avaient été endommagées. Le pays caribéen a une population d'environ 9 millions d'habitants. Quelque 80% des Haïtiens vivent avec moins de deux dollars par jour.

K. Z.

AÏN OULMANE (SÉTIF)

La RN 78 coupée à la circulation par des manifestants

Les habitants de la localité de Guellal, relevant de la daïra de Aïn Oulmane à 50 km au sud de Sétif, ont coupé la route à la circulation, hier, tôt dans la matinée. Les protestataires dénoncent les problèmes socio-économiques vécus par les habitants de cette région, apprend-on. Les manifestants déplorent, en premier lieu, l'état des routes, qui freine l'activité commerciale, et qui ne permet pas aux agriculteurs de commercialiser aisément leurs produits, ce qui ne manque pas de susciter l'ire des concernés. Outre cela on apprend, également, que les manifestants n'ont pas manqué de citer également les carences enregistrées dans le domaine du développement rural dans la région, à savoir l'absence de gaz naturel dans certaines zones de la région, la détérioration de la prise en charge sanitaire et les retards accusés en matière de réalisation d'habitat rural. Selon les informations recueillies, le mouvement de protestation a vu le jour deux jours auparavant, par la présentation de leurs doléances au chef de daïra et au président d'APC présents sur les lieux. L'on apprend aussi que la grogne populaire s'est amplifiée hier, mais sans pour autant aller jusqu'à causer des dégâts. En dépit de l'intervention des services de sécurité, les habitants ont procédé à la fermeture de la RN 78 durant plusieurs heures et ont exigé la présence du wali de Sétif afin de pouvoir lui exposer les raisons de leur colère.

A.B.

TIZI-OUZOU

Deux trafiquants de faux billets arrêtés à Ouaguenoun

Deux citoyens ont été interpellés, hier, par les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans la commune de Ouaguenoun, 15 kilomètres à l'est du chef-lieu, a-t-on appris de sources sûres. Les deux mis en cause sont impliqués dans un réseau de trafic de faux billets et de falsification de pièces de monnaie, selon la même source. L'un d'eux a été placé sous mandat de dépôt alors que le deuxième a été laissé en liberté provisoire, en attendant les résultats de l'enquête. Cette dernière permettra de déterminer si ces deux personnes agissaient seules ou encore si elles bénéficient de complicités dans la région. Ces arrestations interviennent deux semaines seulement après une affaire analogue impliquant des ressortissants maliens. En effet il y a une quinzaine de jours, les éléments des services de sécurité ont intercepté trois Maliens au niveau de la station de bus interwilaya, située à la sortie ouest de la ville des Genêts. Ces derniers étaient en possession d'une importante somme constituée de faux billets. Après enquête, les services de sécurité ont fini par découvrir que les trois Africains agissaient sous la houlette de l'un de leurs compatriotes, résidant à Alger. Les quatre Maliens ont été placés sous mandat de dépôt. Il faut rappeler que le phénomène de trafic de faux billets a pris une ampleur inquiétante ces derniers mois dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Même des étudiants de l'université Mouloud-Mammeri sont parfois cités dans ce genre d'affaires.

L.B.

GRIPPE A/H1N1

3 nouveaux décès et 889 cas confirmés

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Trois nouveaux décès, liés à la grippe A/H1N1, viennent s'ajouter à la liste des pertes humaines dues à cette maladie, ce qui porte à 57 le nombre total de décès sur 889 cas confirmés. Parmi ces décès on déplore celui d'une femme enceinte, âgée de 22 ans et originaire de Sig. Elle est décédée hier à Oran suite à des complications respiratoires. Ces détails ont été fournis par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière lors d'un briefing sur la situation épidémiologique de la Grippe A/H1N1 en Algérie. Pour les deux autres personnes décédées, il s'agit d'un homme de 28 ans à Sétif et d'une femme de 42 ans à Blida. Les deux cas ont

présenté des complications respiratoires aiguës, selon toujours le ministère.

Sur 46 cas de grippe porcine confirmées chez des femmes enceintes et dont la situation a nécessité une hospitalisation, 13 femmes sont décédées. Cet état de fait porte le taux de morbidité de la femme enceinte à 24%. Cette tranche de la population présente un risque de complications 4 à 5 fois plus élevé par rapport aux autres catégories de gens, y compris les malades chroniques. Le système immunitaire chez les femmes enceintes est fragilisé. Pour leur prise en charge, 1.040 lits supplémentaires ont été placés dans les salles de réanimation dans les différentes structures de santé à l'échelle nationale. Pour ce qui est du vaccin, des flacons multi-doses utilisés

précédemment, le ministère a affirmé que ce produit contient un conservateur qui prévient contre tout risque de contamination bactérienne et qu'il lui permet de rester stable et actif plus de douze heures. Pour le décès de la femme médecin de Sétif, le ministère a rappelé que les responsables du secteur sont «impatients» de connaître les résultats de l'autopsie qui relève du département de la Justice, précisant que «le ministère n'a pas le droit d'interférer dans une enquête». Les experts du ministère ont tenu à préciser que 10% des personnes atteintes de grippe dans le monde sont des cas sévères ayant nécessité une hospitalisation et des soins intensifs. Le taux de décès, parmi ces personnes, variait entre 9 et 25%.

T. L.